

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

FÉVRIER 1969 • N° 279 • PRIX : 2 FRANCS

EXCLUSIF : LIBÉRÉ MORTON SOBELL PARLE

JAZZ
POWER



PETE SEEGER : JUIFS ET ARABES, MES AMIS

LE CONCOURS D'ABONNEMENT à « DROIT ET LIBERTÉ » continue...

A la demande de certains de nos amis, le secrétariat du M.R.A.P. a décidé la prolongation du concours d'abonnements à « Droit et Liberté » jusqu'au 31 décembre. Car, nous a-t-on fait remarquer, en raison des événements de mai-juin et des vacances, la prospection n'avait pas pu s'organiser comme chacun l'aurait souhaité. Nous appelons donc les membres des comités locaux du M.R.A.P., les abonnés, les lecteurs de notre revue — particulièrement ceux qui, pour l'instant, sont en tête — à redoubler d'efforts pour que l'objectif que nous nous sommes fixés — 5 000 abonnés nouveaux en 1969 — soit atteint.

Le concours est doté de nombreux prix dont le premier est un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba.

Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue (« Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e, C.C.P. 6070-98-Paris).

Demandez-nous des carnets à souches (5 par carnet).

... IL N'Y A PAS DE TEMPS A PERDRE

Helena Rubinstein

*

Produits de Beauté

New York - Paris - London

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél : 326-84-29

Jacques DELARUE

(auteur d'« Histoire de la Gestapo »
et de « Trafics et crimes sous l'occupation »)

LES NAZIS SONT PARMIS NOUS

Une plaquette de 80 pages (13 x 21) 4,50 F

Le 10 août 1944, dans le plus grand hôtel de Strasbourg, l'Hôtel de la Maison Rouge, place Kléber, se tenait à huis clos, une réunion ultra secrète des plus hauts dirigeants du régime nazi, appartenant à la direction des S.S., de la Gestapo, des ministères essentiels (Intérieur, Affaires étrangères, Industrie, etc.), des responsables des services d'espionnage et des Allemands de l'étranger, mais la proportion quantitative et qualitative des 67 participants à cette rencontre ultra-secrète était les représentants des plus puissantes firmes industrielles d'Allemagne et de l'oligarchie financière, surtout ceux (les plus grands) qui avaient soutenu de leurs subventions le parti nazi dans les années qui précédèrent son accession au pouvoir.

Ces hommes savaient que la guerre était perdue pour l'Allemagne. Leur préoccupation était de voir plus loin que la défaite et de préparer l'avenir, tel qu'ils pouvaient le concevoir. Objectif : sauver les bases sociales et économiques de la société allemande, qui, avec ou sans Hitler, devait rester la sauvegarde d'une revanche en profondeur, non militaire au début, capable de permettre la reconquête « invisible » de la suprématie en Europe.

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

CRÉATIONS
FÉMININES

*Michel
Flame*

134, rue d'Aboukir, 134
Paris-2^e - Tél. 488-28-33

VENTES
SUR STOCKS
PERMANENTS

PRIX MÉDICIS

ELIE WIESEL

Le mendiant de Jérusalem

SEUIL

15 F



DANS NOTRE

Précisions

Je voudrais vous apporter quelques remarques relatives à l'article traitant des expulsions de Meudon, paru dans le numéro de janvier (pages 8 et 9). Il se trouve que j'habite le quartier où elles se sont produites. Bien entendu, avec les camarades de la cellule du P.C.F. à laquelle j'appartiens, j'ai assisté à cette inqualifiable opération policière, d'ailleurs multipliée dans le pays par le régime actuel, dans le contexte de répressions de tous ordres que l'on connaît.

Ayant déjà eu l'occasion d'enrayer une première expulsion de quatre familles algériennes en 1965 par une action dans le quartier (pétition), notre cellule entretenait des rapports suivis avec ces expulsés et, ce matin du 30 novembre, tout naturellement, nous étions les premiers sur place. Nous alertâmes la population, les élus, dont notre conseiller général Guy Ducloné, qui se déplaça et intervint efficacement ensuite auprès du préfet pour le relogement. Le conseiller F.G.D.S. s'est également dérangé.

Avec nos amis de l'A.S.T.I., Logement et Urbanisme que vous citez « en exclusivité », avec nombre de généreux habitants, nous avons participé également au réconfort des expulsés, au sauvetage du mobilier, etc., tous ces secours urgents et humains que vous avez signalés.

Je pense qu'il eût été bon de le dire et aussi qu'une bataille de protestations fut engagée de suite, contribuant à transformer la légitime indignation des habitants en moyen de pression indispensable.

Un élément décisif fut, je crois, la délégation commune (communistes — ASTI — Logement et Urbanisme — Association des familles, etc.) auprès du maire, au soir de l'expulsion. A cette délégation assistaient également les expulsés...

Parallèlement, une interven-



COURRIER

tion écrite du conseiller général Guy Ducloné auprès du chef de cabinet du préfet proposait l'attribution en priorité de logements H.L.M. (sur la part du district), afin de ne pas grever celle de l'office local H.L.M. où 1 500 Meudonnais mal logés sont inscrits depuis de longues années. Il proposa également des réquisitions d'urgence en attente de logements définitifs.

Il me semble que l'article de « **Droit et Liberté** » aurait été enrichi par cette « part décisive » qu'est l'action de protestation. Il aurait aussi gagné en objectivité, échappant à l'écueil qui laisse le lecteur en proie à un sentiment de fatalité.

Bruno BATTAGLIA
92-Meudon

Treblinka et Israël

J'ai lu avec surprise dans le n° 277 de « **Droit et Liberté** », la lettre d'un de vos lecteurs qui citait un extrait de mon article intitulé « Israël, les Arabes et nous », publié dans le premier numéro de « France-Pays Arabes ».

Ce que j'ai écrit des juifs qui « ...sont allés il y a vingt-cinq ans vers les fours crématoires sans se révolter, après avoir subi sans broncher toutes les humiliations » n'était pas une critique de ma part mais l'amère constatation de la mise en condition infligée par les nazis aux israélites. Les juifs

n'avaient pu se révolter, à part quelques exceptions dont fait état Jean-François Steiner dans son livre sur Treblinka, parce que cela était impossible dans les camps d'extermination. Ce fut différent dans d'autres conditions, par exemple à Varsovie. Qu'on ne me fasse pas dire non plus que les juifs manquaient de courage, ils l'ont prouvé sous les uniformes alliés. Comme l'ont d'ailleurs prouvé les Arabes à Monte-Cassino et ailleurs.

Je veux également préciser que les milliers d'autres déportés qui n'étaient pas juifs sont morts eux aussi de la même façon après avoir subi les mêmes humiliations et les mêmes tortures. Qui aurait pu broncher, puisque j'ai employé ce terme, ou se révolter dans les camps de la mort ?

Mais votre lecteur n'a pas mentionné un autre passage de mon article qui me semble détruire toute arrière-pensée d'antisémitisme. Il s'agit des paroles de Vincent Monteil que je citais et que nous prenons à notre compte à l'Association de Solidarité franco-arabe : « **Si par malheur, l'antisémitisme que nous avons connu avant et pendant la dernière guerre mondiale devait resurgir en France, nous tous serions aux côtés des juifs pour les aider et nous combattrions de toutes nos forces les racistes quels qu'ils soient.** »

Lucien BITTERLIN,
Paris.

N.D.L.R. : L'ouvrage de J.F. Steiner auquel M. Bitterlin se réfère a été mis en cause par tous ceux qui ont connu directement les camps de déportation. Presque partout, en effet, existaient des organisations de résistance qui regroupaient évidemment juifs et non-juifs et qui ont su s'affirmer au moment opportun. Il nous semble par ailleurs que s'il est vrai que le racisme anti-arabe est particulièrement virulent dans la période actuelle, le racisme anti-juif n'en existe pas moins en France. La meilleure manifestation de solidarité à nos yeux est donc la lutte contre toutes les manifestations de racisme, d'où qu'elles viennent.

Qu'avons-nous fait ?

C'est avec stupéfaction que j'ai lu dans le n° 277 de votre revue, dans un article sur le Moyen-Orient, quelques fragments de ma lettre publiée par « **L'Information d'Israël** » (...).

Pourquoi n'avez-vous pas extrait les deux premiers paragraphes que je me permets de vous rappeler : « **Durant la période actuelle, après la guerre des Six Jours, une vague de haine sans bornes et sans scrupules s'abat sur nous du camp de nos ennemis — directs ou indirects — haine concrétisée sur le plan international par des conférences à différents niveaux, des campagnes de presse, des actions diplomatiques, etc., par la continuation en fait des hostilités sous la forme d'actes de terrorisme et de bombardements incessants de nos localités frontalières. Nos hommes d'Etat donnent la réponse due, dans un climat le plus souvent défavorable, aux attaques politiques, et nos soldats font face, les armes à la main, au terrorisme et aux actes d'agression militaire** » ; ou bien : « **Qu'avons-nous fait pour expliquer à ces nouveaux voisins que les seuls buts que nous désirons atteindre sont la paix et la prospérité dans toute la région ?** » (...).

Les droits que nous avons sont d'ordre : a) historique et religieux ; b) politique et humanitaire ; c) contractuel, car ces terrains où nous vivons, nous les avons rachetés et dûment payés à des habitants qui arborent maintenant un nationalisme palestinien de date récente, qu'ils n'avaient jamais connu auparavant.

Baroukh PRIALNIK,
Jérusalem.

N.D.L.R. : Dans le passage que nous avions cité, M. Baroukh Prialnik relevait que les habitants des territoires occupés ne sentaient la présence israélienne que « sous deux aspects surtout : militaire et touristique ».

dans ce numéro

EXCLUSIF : MORTON

SOBELL PARLE

Interview recueillie par Shofield Coryell.
Pages 6-7.

RENAULT : LES IMMIGRES,

DES TRAVAILLEURS

A PART ENTIÈRE

Ils forment un tiers des effectifs de la Régie.
Leurs problèmes sont multiples. Pages 12-13.

MOYEN-ORIENT : VOIR CLAIR

Dans la confusion des passions contradictoires, il importe de voir clair. Pages 8-9.

Le dossier du mois.

JAZZ POWER

L'évolution de la musique afro-américaine suit pas à pas l'évolution politique des Noirs américains. Pages 15-24.

L'ORACLE

Le metteur en scène africain Med Hondo parle de l'œuvre qu'il vient de monter à Paris. Page 25.

LE VENT DES AURÈS

Le premier film algérien. Un grand film ; son réalisateur en parle. Page 27.

JUIFS ET ARABES, MES AMIS

Le chanteur américain Pete Seeger rapporte du Moyen-Orient ses impressions et ses souvenirs d'avant la guerre des Six Jours. Page 32.

NOTRE COUVERTURE :

Le saxophoniste Nathan Davis, lors de la représentation à Paris de la pièce **The Connection** (photo Béatrice Heyligers).

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F

Algérie, Antilles, Autriche, Belgique, Comores, Guinée, Hollande, Luxembourg, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Tunisie : 20 F. Autres pays : 30 F. Abonnement de soutien : 40 F.

éditorial

“AFFECTIVITÉ FASCISTE”

« **ORDINAIRE** comportement du fascisme tel qu'il se manifeste dans ses débuts », « opération de commando », « milieux réactionnaires et d'affectivité fasciste », « réaction obtuse et peut-être fascisante... bouffie d'arrogance et de menace ». C'est le C.D.R. (Comité de Défense de la République) de la Côte-d'Or qui se voit nanti de tous ces qualificatifs. Par le *Populaire* ou *l'Humanité*? Pas du tout! Par M. Edgar Faure, ministre en exercice, en riposte à la virulente attaque lancée par le même C.D.R. contre la réforme de l'enseignement.

On n'est certes pas tenté de lui donner tort lorsqu'on lit l'article publié par un autre C.D.R., de la Haute-Vienne, celui-là, sur la culture : « *Quelle qualité faut-il pour être « intellectuel de gauche » ? C'est très simple : il suffit de porter un nom « à coucher dehors », il suffit d'être apatride...* ». Propos dans l'exact prolongement de ces cris qui retentissent dans la manifestation de soutien à la V^e République le 30 mai dernier : « *Cohn-Bendit à Dachau* », « *Mendès-France au crématoire* », « *La France aux Français* ».

EN mai, l'extrême-droite a opéré un ralliement, moyennant le compromis que l'on sait : la libération de Salan et l'amnistie pour l'O.A.S. Les C.D.R., qui sont une sorte d'organisation parallèle (et semi-clandestine) à l'U.D.R., commencent à vivre leur vie propre, à ce point que *Le Monde* a cru devoir poser la question : « *Le gaullisme, est-ce l'U.D.R. ou le C.D.R. ?* ». A ce point aussi que dans certains départements, des responsables U.D.R. ont préféré dissoudre l'organisation de leurs trop remuants amis.

IL est certain qu'en ces temps, où dans les sphères les plus proches de la présidence de la République, on commence à se préoccuper de l'après-gaullisme, l'extrême-droite se prépare elle aussi, et qu'elle agit plus efficacement (de son point de vue) dans son activité actuelle, que l'on pourrait qualifier de « noyautage », que dans l'isolement où la tenait, avant mai-juin, son regroupement inefficace autour du « fossile » Tixier-Vignancour. Ce n'est pas par hasard que *Minute* annonce des perfectionnements techniques et l'accroissement de sa pagination qui devront lui permettre, écrit Jean-François Devay, de « répondre à armes égales » à « tant de publications » (dont *Droit et Liberté*, bien sûr!) qui « propagent la résignation ou la subversion ».

C'est pourquoi nous ne pouvons que souscrire à l'opinion du ministre Edgar Faure, et aux conclusions qu'en ont tirées MM. François Mitterrand et Roger Ballanger en demandant la dissolution des C.D.R.

DROIT ET LIBERTÉ

EXCLUSIF



"PLUS QUE JAMAIS, JE PROCLAMERAI MON INNOCENCE" par Morton SOBELL

« Les accusations d'espionnage atomique portées contre les Rosenberg et contre moi étaient ridicules ; n'importe quel homme de science le sait bien, mais le climat de crainte était tel, qu'aucun n'avait osé le dire. J'ai été choisi comme victime, mais n'importe qui aurait pu l'être, et vivre en prison les dix-huit ans que j'y ai vécus. Et les Rosenberg innocents eux aussi, ont été exécutés. »

« A PRES avoir passé dix-huit années en prison pour un crime que je n'ai pas commis, je proclame aujourd'hui, plus que jamais, mon innocence absolue. »

Morton Sobell, 51 ans, sain d'esprit, assez mince aujourd'hui (il était plutôt corpulent, il y a dix-huit ans, au moment de son incarcération), avait été condamné avec les Rosenberg pour avoir fait partie d'une soi-disant « conspiration aux fins d'espionnage » (*conspiracy to commit espionage*). Sobell n'était pas accusé, comme les Rosenberg, d'avoir été mêlé aux secrets atomiques. « L'accusation contre moi était plus vague, dit-il, j'étais simplement inculpé de m'être occupé, d'une façon ou d'une autre, d'espionnage pour le compte des Russes. C'était de la pure invention. Les Rosenberg et moi-même, nous sommes absolument innocents. »

Semer la terreur

Dans leur petit appartement coquet de Greenwich Village (le Quartier Latin de New York), Morton Sobell et sa femme Helen — qui a tant fait pour proclamer au monde la vérité sur les Rosenberg et sur son mari — m'ont reçu cordialement, en tant que correspondant de *Droit et Liberté*, organe du M.R.A.P. dont ils connaissent et apprécient le travail antiraciste.

Morton Sobell le déclare sans amertume : « Le procès contre moi était bien sûr une conspiration des autorités, mais il n'était pas dirigé contre moi personnellement. C'était un procès politique, dont le but était de semer la terreur et la crainte, d'imposer le silence aux opposants en puissance, au moment où sévissaient la chasse aux sorcières et la guerre de Corée. Je n'avais pas tout à fait compris cela moi-même au début, dit-il, mais c'est devenu très clair par la suite. C'était un symptôme politique de l'époque. »

Sobell explique que son cas est lié à celui des Rosenberg : « L'accusation contre les Rosenberg d'avoir « donné » aux Russes le soi-disant « secret » de la bombe atomique était ridicule, n'importe quel homme de science le sait bien, mais le climat de crainte à l'époque était tellement pesant qu'aucun professeur n'avait osé le dire. Après tout, il n'existe pas un secret de la bombe. Il s'agit de tout un ensemble de connais-

ces, dont chacune est liée aux autres, et que possèdent les scientifiques du monde entier. Le témoignage de David Greenglass contre les Rosenberg — et le fameux « dessin de la bombe atomique » qui fut une pièce à conviction si importante — était dépourvu de toute valeur scientifique, comme le reconnaissent aujourd'hui d'éminents savants, le Dr Philip Morrison (professeur de physique au Massachusetts Institute of Technology), le Dr Henry Linschitz (professeur de chimie à l'Université Brandeis) et bien d'autres avec eux.

« Vendre mon âme au diable »

« Les preuves contre moi, poursuit-il, étaient tout aussi ridicules, elles ne pouvaient être admises que dans le climat d'hystérie extraordinaire qui régnait alors. Un des « crimes » qu'on me reprochait, par exemple, c'était d'avoir discuté avec un de mes collègues, Max Elitcher, de son travail sur des instruments militaires pendant la guerre. Des conversations tout à fait normales et innocentes entre amis et collègues ont été présentées plus tard, au procès, par Elitcher, comme des « preuves » de mon appartenance à une soi-disant conspiration. »

Helen Sobell, menue et courageuse, brune aux grands yeux noirs, interrompt ici son mari pour expliquer combien il était difficile de faire accepter à l'Américain moyen que son gouvernement lui-même était capable de monter de toutes pièces un tel procès à des fins uniquement politiques.

Morton Sobell me raconte ensuite comment les autorités lui ont toujours donné à entendre que « tout irait mieux pour lui » s'il acceptait de « faire des aveux » complètement faux, et de déclarer au monde qu'il était bien un « espion » pour le compte des Soviétiques.

« Je n'aurais jamais pu faire cela, me dit-il. Pour moi il ne s'est jamais posé de dilemme moral — je n'ai jamais eu la moindre ombre d'hésitation. Je ne pouvais pas vendre mon âme au diable pour obtenir ma liberté. C'était hors de question. »

Sobell explique que c'est sa « non-coopération » avec les autorités qui lui a valu d'être envoyé à Alcatraz pendant la première période de son incarcération, car on n'envoie en général sur ce sinistre rocher que des récidivistes. (Il est resté à Alcatraz du 18 août 1950 à 1956, puis a été suc-

cessivement transféré à Atlanta, Springfield et enfin Lewisburg.) Tout au long de son incarcération, Morton Sobell a subi des brimades particulières à cause du caractère politique de son « crime ». On ne lui a pas permis, par exemple, de faire aux prisonniers des cours d'électricité et de mécanique, pour lesquels il était qualifié en tant qu'ingénieur.

Un réconfort

Ses rapports avec les autres prisonniers ont toujours été excellents, par contre, et il ne s'est jamais senti menacé de ce côté-là, dit-il, à cause du caractère des accusations contre lui. Il se souvient à ce propos d'un incident assez amusant : « J'étais un jour en train de bavarder et d'écouter la radio avec les autres prisonniers, raconte-t-il, lorsque nous entendîmes Walter Winchell proclamer que Morton Sobell était actuellement isolé des autres prisonniers d'Alcatraz « pour sa protection ». Nous avons tous beaucoup ri en entendant cela. »

Sobell dit avoir rencontré parmi ses camarades de prison pas mal de gens très doués, pleins de talent et de capacités non développées. « S'ils se trouvaient là, dit-il, c'est parce qu'ils avaient été privés d'éducation, et souvent de pain. Je me souviens par exemple d'un très jeune homme, sans aucune éducation, mais plein de vivacité et naturellement brillant. Très jeune, il s'était mis à voler pour nourrir ses petits frères et sœurs. »

Sobell m'explique ensuite qu'il n'existe pas dans les prisons de véritable programme d'éducation et de réhabilitation. « Les réformes, dit-il, consistent à mettre à la disposition des prisonniers la télévision et de mauvais films. »

Sobell déclare que pendant ses longues années de prison il s'est senti soutenu moralement par le fait qu'il existait, partout dans le monde et aux Etats-Unis mêmes, un mouvement qui se consacrait à faire connaître la vérité sur son cas. « C'était particulièrement réconfortant de savoir que ce mouvement était dirigé par ma femme qui m'est toujours restée fidèle. »

Il raconte ensuite que les autorités se sont même sournoisement efforcées de le séparer de sa femme et du comité qui s'occupait de son cas. « J'ai reçu, dit-il, de fausses lettres, pleines de toutes sortes de mensonges sur ma femme. J'ai compris

alors que le travail du comité gênait les autorités. »

En liberté toute relative

Sobell est maintenant libre, mais son innocence n'a pas été reconnue par le tribunal. Condamné à trente ans de prison, il a simplement obtenu au bout de dix-huit ans une remise de peine pour « bonne conduite ». Mais sa liberté même est toute relative, puisqu'il est obligé de se présenter une fois par mois aux autorités et il ne peut même pas faire un déplacement de quelques kilomètres, aller par exemple au New Jersey ou à Long Island, sans en avertir ces autorités.

Morton Sobell entend continuer ses études afin de se perfectionner dans son métier d'ingénieur, surtout dans le domaine de l'électronique. Il écrira peut-être aussi un livre sur son expérience. Il est en tout cas très heureux d'avoir retrouvé sa femme, qui est professeur de sciences dans une école secondaire, et son fils Mark, âgé de 19 ans, qui est programmeur sur ordinateur et est extrêmement sensible à l'injustice faite à son père.

Pourquoi cet homme simple, modeste, tranquille, a-t-il été choisi comme cible, avec les Rosenberg, de cette terrible chasse aux sorcières destinée à semer la terreur ? « C'est que, dit-il, j'étais un ingénieur travaillant à la General Electric pour le compte de la Marine, et que j'ai connu les autres acteurs du drame. J'étais connu, également, pour mes idées progressistes, bien que n'ayant jamais été autre chose que simple membre de la Young Communist League (Ligue de la Jeunesse Communiste) au cours des années trente, lorsque j'étais étudiant au City College de New York. Le fait que les Rosenberg et moi nous étions des juifs a aussi joué, indiscutablement, puisque « l'Affaire Rosenberg » a énormément contribué à enflammer l'antisémitisme à travers le pays. Mais surtout, le procès était dirigé contre tous ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'opposer à la politique belliciste du régime. J'ai été choisi comme victime, mais ç'aurait pu être n'importe qui parmi des millions d'autres. »

propos recueillis par notre
correspondant Shofield Coryell



Bernard Nantet



Ni les barbelés, ni les violences, ne peuvent faire oublier que les peuples du Moyen-Orient sont destinés à vivre ensemble, et que d'ailleurs ils sont proches. Cet enfant est-il juif ou Arabe ?

MOYEN-ORIENT : VOIR CLAIR

Une fois de plus, la crise israélo-arabe provoque en France remous et passions, inquiétudes et déchirements. Devant l'extrême complexité du conflit qui secoue le Moyen-Orient, l'« honnête homme » du XX^e siècle s'interroge. Sommé de prendre parti pour l'un ou l'autre camp, il a le sentiment que les choses ne sont pas si simples, que son premier devoir est de comprendre. Essayons, avec lui, d'y voir clair.

1 Deux peuples bafoués. On ne saurait sacrifier l'un à l'autre.

Il apparaît vain d'épiloguer sur les conditions dans lesquelles l'Etat d'Israël a pris naissance. Israël existe, c'est un fait. Et l'on sait tout ce qu'il représente : le dernier refuge de nombreux rescapés de l'extermination hitlérienne, le labeur fructueux d'un peuple, qui s'est acquis, au prix de lourds sacrifices, le droit à la vie et à la dignité.

Le peuple palestinien, lui aussi, existe, et pas seulement depuis qu'il s'est donné des organisations de lutte contre l'occupation de la Cisjordanie. Comme l'ensemble des peuples arabes, il a subi l'oppression séculaire du colonialisme. Avec des fortunes diverses, à travers pièges et obstacles, ces peuples tentent, peu à peu, de secouer le joug, de surmonter le sous-développement, d'acquiescer une véritable indépendance. Ce mouvement, qui s'inscrit dans la grande contestation du Tiers-Monde, mérite également respect et solidarité.

De part et d'autre, donc, deux peuples sémites, victimes de deux formes d'anti-

sémitisme : l'anti-juif et l'anti-arabe, deux peuples meurtris, bafoués. Pourquoi faudrait-il choisir l'un contre l'autre ?

2 Un nœud embrouillé d'intérêts et de passions. Ne négliger aucune donnée.

On ne peut comprendre la situation au Moyen-Orient si l'on s'en tient aux accusations réciproques des antagonistes. Dans ce conflit aux multiples aspects, l'enjeu véritable est à la fois économique et stratégique ; la bataille se déroule, en fait, à l'échelle mondiale.

Depuis des décennies, et non sans heurts, les puissances occidentales — Grande-Bretagne, France, puis Etats-Unis — ont établi de solides zones d'influence au Moyen-Orient : pour en exploiter les immenses richesses pétrolières ; pour contrôler militairement ce important carrefour entre trois continents ; enfin pour renforcer l'une des pièces maîtresses du « cordon sanitaire » constitué autour de l'U.R.S.S. Depuis un certain nombre d'années, l'U.R.S.S. elle-même joue un rôle sur place, par le soutien qu'elle apporte aux pays qui rejettent les tutelles économiques du passé.

Dans ce champ clos, où s'affrontent les quatre Grands, des lignes de forces diverses, contradictoires, déterminent la politique des différents Etats : polarisation par rapport aux deux « blocs » qui divisent le monde ; concurrence entre pays capitalistes ; pressions sociales intérieures.

La partie est si serrée, les intérêts et les positions des adversaires sur le terrain sont si étroitement juxtaposés que toute initiative, locale ou extérieure, a inévitablement pour effet d'entraîner une redistribution des forces, si limitée soit-elle. Dans un tel contexte, l'embargo décidé récemment par le général de Gaulle ne peut être, évidemment, qu'une mesure unilatérale ; comme était unilatérale (dans l'autre sens) l'attitude qui prévalait auparavant. Comme l'est également la décision américaine de livrer 50 avions Phantom à Israël, puis de retarder de dix-huit mois cette livraison. Comme l'est encore la fourniture de missiles sol-air britanniques à la Jordanie et d'armements soviétiques à l'Egypte.

On comprend que chacun de ces actes soit ressenti d'une façon opposée côté arabe et côté israélien. C'est que, de part et d'autre, règne la peur : la population israélienne et nombre de juifs vivent dans la hantise d'un nouveau génocide : les Arabes et leurs amis appréhendent un nouveau mouvement d'expansion.

En fait, une décision comme l'embargo français se prend moins par rapport aux

besoins immédiats de l'un ou l'autre des deux peuples en cause, qu'en fonction de la situation d'ensemble, avec ses données, toutes ses données économiques et stratégiques. L'hebdomadaire *Carrefour* (1), qui soutient (lourdement) l'attitude gouvernementale, affirme, non sans vraisemblance, que l'objectif essentiel de cette mesure était d'empêcher le Liban, pour s'armer, de faire appel à l'aide soviétique. De son côté, le journal libanais *Al Hourreya* écrit : « La politique de la France au Moyen-Orient (...) a des mobiles économiques. Elle est la suite de la lutte acharnée que livrent les capitaux français aux capitaux américains. (...) Nous devons exploiter ce conflit d'intérêts et en profiter au maximum, mais nous devons avoir une idée absolument claire des motifs qui font agir la France. » (2).

Au Moyen-Orient comme ailleurs, la lutte politique se pose en termes de rapports de forces, d'intérêts, d'appétits, de pressions, de manœuvres.

3 Un tragique enchaînement. C'est tout le processus qu'il faut arrêter.

Dans les territoires occupés par Israël, sur les lignes de cessez-le-feu, la tension monte. Une bombe explose dans un quartier juif à Jérusalem : 14 morts ; que des femmes, des enfants soient ainsi sacrifiés soulève l'indignation. Une semaine plus tard, l'aviation israélienne fait à son tour 14 victimes civiles dans la ville jordanienne d'Irbid ; comment rester indifférent ? A l'attentat d'Athènes répond l'opération de Beyrouth. A Gaza, une femme est tuée, des enfants sont blessés par les forces israéliennes. A Bagdad et Bassorah, la pendaison de 14 Irakiens, accusés d'espionnage au profit d'Israël, donne lieu à une atroce mise en scène et, parmi eux, 9 juifs sont particulièrement insultés et désignés à la vindicte publique. Et sur le plan verbal également, l'escalade se poursuit...

L'effort d'objectivité indispensable consiste moins à apprécier la gravité de ces divers actes pour doser équitablement la protestation, qu'à prendre en considération leurs causes.

C'est-à-dire voir la dramatique réalité : là comme partout ailleurs, une occupation étrangère, quoi qu'on fasse, se traduit par des mesures coercitives ; celles-ci entraînent la résistance, la rébellion des populations autochtones ; suivent les représailles qui, à leur tour, durcissent la lutte populaire. Le fait que les forces israéliennes frappent les bases extérieures où se forment et s'arment les combattants n'empêche pas les accrochages de se multiplier dans les territoires occupés eux-mêmes.

Résistance et représailles s'alimentent mutuellement ; un nationalisme nourrit l'autre ; la négation de l'Etat d'Israël a pour complément la négation des droits des Palestiniens ; le refus de résoudre la question des réfugiés augmente chez ces derniers l'esprit de revanche (et réciproquement). Autant de « cycles infernaux », favorisant la haine.

Comment les briser ? Certes pas en accentuant les contradictions. Pas davantage en niant l'une quelconque des données de la situation. Le contentieux israélo-arabe est un tout. Une solution partielle, unilatérale, ne peut que s'imposer par la force, et donc ne saurait être durable.

4 Le schématisme, voilà l'ennemi !

Méfions-nous des gens qui disent : « C'est très simple, il n'y a qu'à... » Ceux qui voient ou ne veulent voir qu'un côté de la question.

La récente poussée de fièvre a mis en lumière ce schématisme qui tend à partager l'opinion en « pour » et « contre » au lieu de dégager la commune aspiration à la paix.

Il n'est pas besoin de l'influence d'un « lobby » israélien pour expliquer le courant qui s'est manifesté en France en faveur d'Israël. A la crainte d'un nouveau massacre, à la solidarité, qui font se dresser nombre de juifs, s'ajoutent deux sentiments profonds qui concourent aux prises de position s'exprimant dans d'autres milieux.

L'un de ces sentiments, dont on ne peut que se féliciter, se fonde sur le souvenir des crimes hitlériens, des souffrances juives, et traduit la volonté d'en empêcher le renouvellement ; l'autre, relente de la guerre d'Algérie, est fait d'hostilité contre les Arabes que d'aucuns aimeraient « châtier » par personnes interposées.

Tout cela, bien entendu, ne va pas sans confusions ni contradictions. Il est piquant, par exemple, de voir un Tixier-Vignancour afficher son « amitié » pour Israël et l'organe sioniste « La Terre retrouvée » reproduire ses diatribes ; ou bien le général Thomazo (dit « Nez de Cuir »), ex-compagnon de Pierre Poujade et dont l'antisémitisme est connu (3), siéger à la tribune du meeting pro-israélien à la Mutualité.

De toute évidence, la « sympathie » de l'armée pour Israël, les appels des anciens de l'O.A.S., les articles d'un Soustelle n'ont rien de commun avec l'émotion profonde, l'élan sincère qui animent la majorité des juifs désireux de défendre Israël. Dans ces conditions, il faut admettre qu'il s'agit bien d'une campagne politique, avec les alliances et toutes les implications que cela comporte, et non d'une action menée

au nom de la morale et de la lutte contre l'antisémitisme.

Car, bien des confusions persistent, que des mots et des notions employés abusivement contribuent à entretenir.

Le journal israélien *Maariv* (4) affirme que l'embargo français est un acte « qui frise l'antisémitisme ». Un journaliste parisien (5) parle d'une « nouvelle affaire Dreyfus ». Si l'on considère simplement les Israéliens comme une communauté juive, semblable par exemple à celles de France ou des Etats-Unis, une mesure discriminatoire ou hostile à son égard peut évidemment être assimilée à de l'antisémitisme. Mais il n'en est pas ainsi. Israël est un Etat, et c'est en tant que tel qu'il veut être reconnu par les Arabes. Cela implique une organisation, des classes sociales, un gouvernement, une politique. Dès lors, un désaccord ou un conflit avec d'autres Etats ne peuvent se situer, qu'on le veuille ou non, que sur un plan politique. Que, dans le cas précis d'Israël, des attitudes antisémites se greffent sur un tel conflit, c'est indéniable, mais c'est un autre problème.

« Chaque juif affirme un sionisme inconditionnel », a-t-on pu lire récemment dans un journal. Cette phrase pourrait être écrite par un Arabe raciste, qui veut étendre aux juifs du monde entier l'hostilité qu'éprouvent ses compatriotes envers Israël. En fait, elle émane d'un rabbin français (6) pour qui elle représente sans doute un vœu bien plus qu'une constatation. Il est certain et compréhensible, en effet, que les juifs, dans leur grande majorité, sensibilisés par des siècles de persécutions, se sentent solidaires de ceux des leurs qui vivent en Israël. Mais ils ne sont, pour autant, ni « sionistes », ni « inconditionnels ». Une telle généralisation appelle au moins deux observations :

— Le sionisme consiste en une conception idéologique bien déterminée, selon laquelle les juifs constituent un peuple unique, par-delà les divisions nationales (diaspora signifie dispersion), aspirant à regagner la Terre Promise, seule issue aux persécutions qu'ils subissent. Est-il besoin de rappeler que nombre de juifs récusent vigoureusement cette idéologie et luttent contre l'antisémitisme avec l'ensemble des démocrates, en tant que citoyens des pays auxquels ils appartiennent ?

Les plus actifs antisémites se sont, dès l'origine, recrutés parmi les juifs.

— Contrairement à ce qu'affirment certains « inconditionnels », le fait de vouloir assurer l'existence de l'Etat d'Israël ne signifie pas forcément que l'on doive approuver la politique des gouvernements israéliens passés et présents. On peut très bien concevoir, au contraire, que des amis sincères d'Israël s'inquiètent de l'orientation actuelle ou même la considèrent

DEUX COMMUNIQUÉS DU M.R.A.P.

Le M.R.A.P. a publié deux communiqués sur les rebondissements du problème du Moyen-Orient : le premier sur la solution pacifique du conflit, contre le racisme anti-juif et anti-arabe, le second sur les pendaisons en Irak (voir les textes de ces communiqués en page 39).



comme néfaste. En Israël même, les avis sont partagés. Les progressistes, les combattants de la paix dénoncent les « activistes », les partisans de l'annexion ; six ministres, a écrit la presse, auraient désapprouvé l'opération de Beyrouth ; un récent sondage a révélé que « 35 % des adultes se déclarent prêts à des concessions pour éviter la guerre » (7).

Des erreurs identiques sont commises à propos du monde arabe, que beaucoup se représentent comme un bloc homogène de violence et de « fanatisme » (8), alors qu'il est constitué de plusieurs **nations** (l'expression **nation arabe** est aussi sujette à caution que celle de **peuple juif**) avec des **régimes** et des **politiques** très divers. Dans ce domaine aussi, il faut se garder de confondre peuples, gouvernements, nationalités, ethnies, religions).

5 Il faut « en sortir » ! Comment rétablir la paix ?

Il y aura bientôt deux ans que se déroulait la guerre des Six Jours. Depuis, rien

n'est réglé, bien au contraire. Israël et ses voisins semblent de nouveau au bord de la guerre. D'ailleurs, les combats n'ont jamais cessé. Les Etats arabes ont été durement éprouvés ; la sécurité d'Israël n'a pas été accrue.

Il n'y a donc que deux issues possibles : ou bien la perpétuation de la situation présente, qui dégénérera plus ou moins vite de guerre larvée en guerre totale : une guerre inexorable, d'une durée imprévisible ; ou bien la paix négociée, c'est-à-dire un compromis, tenant compte à la fois de l'existence des deux nations, israélienne et arabe, qui vivent aujourd'hui sur le territoire de l'ancienne Palestine. C'est le seul moyen pour que cesse la menace permanente pesant sur Israël et que soient réparées les injustices dont souffrent ses voisins arabes.

En faveur de cette issue militent notamment les données suivantes :

— L'état de guerre permanent est lourdement préjudiciable aux peuples du Moyen-Orient ; et un mouvement, faible encore, commence à se dessiner, dans les deux camps, pour une solution pacifique ;

— Les grandes puissances semblent rechercher une entente dans la mesure où la

tension persistante apparaît préjudiciable à leurs intérêts économiques et risque de déboucher sur un conflit majeur :

— La résolution du 22 novembre 1967, adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité, offre l'avantage de présenter un catalogue des diverses revendications et aspirations des adversaires ; sa mise en œuvre, selon une progression et des modalités à préciser, transformerait de fond en comble le climat au Moyen-Orient, même si des problèmes importants restaient encore à résoudre.

Malgré tout, il va de soi que dans ce cas, comme toujours, la poussée de l'opinion publique est indispensable pour qu'une paix véritable s'instaure. C'est l'affaire des peuples du Moyen-Orient ; mais c'est aussi la nôtre.

Louis MOUSCRON.

(1) Carrefour, 8 janvier 1969.
(2) Cité par L'Information d'Israël, 16 janvier 1969.
(3) Menant la campagne présidentielle en faveur de Tixier-Vignancour, en 1965, Thomazo accusait « la haute finance juive de ruiner les petites et moyennes entreprises » (Lectures françaises, août-septembre 1965).
(4) Cité par Le Monde, 8 janvier 1969.
(5) Roland Faure, dans L'Aurore, 9 janvier 1969.
(6) Le rabbin J. Grunewald, dans Tribune juive, cité par Le Monde, 21 janvier 1969.
(7) Le Monde, 2 janvier 1969.
(8) Cette épithète est venue, ces derniers temps, dans des déclarations où l'on aurait pu attendre plus de mesure.

LES MARCHANDS DE RACISME SE DÉCHAÎNENT

VOILA que, de nouveau, « les Juifs » apparaissent en gros titre sur la première page de **Minute**. La question de l'embargo est l'occasion pour cette publication de reprendre certains thèmes habituels de l'antisémitisme, tout en critiquant la décision du général de Gaulle. Pour **Minute**, les réactions des ministres, des députés, des journalistes, ne peuvent s'expliquer que par leur origine, juive ou non, ou, à la rigueur, par leurs alliances matrimoniales. Dès lors, les sympathies qui s'expriment en faveur d'Israël apparaissent comme une sorte de **complot** juif, et non pas comme une attitude **politique**.

La phrase du ministre Le Theule sur les « influences israéliennes dans les milieux proches de l'information » trouve dans **Minute** la traduction qu'il fallait y attendre : « Il n'est pas question, écrit-il, de nier le rôle et l'influence **des juifs** de France dans la presse de ce pays. » Un peu plus loin, revient l'accusation désormais classique : « l'intelligentsia juive de gauche » aurait « une **vocation de subversion** », ce qui la conduit, naturellement, à agir contre les intérêts français (par exemple lors de la guerre d'Algérie).

On savait déjà que **Minute**, spécialisé dans les campagnes de haine contre les travailleurs algériens et propagandiste de l'écrivain Roger Peyrefitte, était à la fois **antisémite** et **raciste**. Sa haine des Arabes et son désir de voir Israël les « mater » ne l'empêche pas de montrer sa haine des juifs. Sans doute ses rédacteurs se situent-ils parmi ce que l'un d'eux appelle les « **antisémites irrationnels** » : ceux qui ne savent pas mettre provisoirement une sourdine à leurs vieilles habitudes pour s'allier avec une partie de leurs victimes, afin de mieux combattre les autres.

Les autres organes de la presse « spécialisée » oscillent eux aussi entre les deux tentations et, le plus souvent, succombent à l'une et l'autre.

Carrefour se dit « fier » de la maîtrise militaire des juifs, mais ne peut s'empêcher, pour justifier l'embargo, de faire appel à d'étranges arguments : « **Après avoir importé au Proche-Orient le marxisme collectiviste, Israël, victime de cette idéologie démoniaque, risque de provoquer une troisième guerre mondiale** », titre-t-il sur toute la largeur de la page dans son numéro du 8 janvier.

Dans **Aspects de la France**, qui réproche l'embargo par hostilité aux Arabes, reviennent les calomnies antijuives de Maurras et de Xavier Vallat, sur la « double nationalité » des juifs qui, sympathisant avec Israël, ne sauraient « se dire pleinement français ». C'est ainsi que l'on a justifié naguère les persécutions. Mais, selon cette feuille, ce ne sont pas les nazis, ni les vichystes, qui sont coupables : « Historiquement, écrit Pierre Pujo, l'antisémitisme aveugle et barbare **est né des outrances commises par les Juifs eux-mêmes.** »

Rivarol a su, lui, s'abstenir, ne serait-ce qu'une semaine, d'exhaler son antisémitisme hebdomadaire, pour dire toute « l'admiration » que lui inspire l'opération de Beyrouth. Par compensation, et pour expliquer son attitude, il se livre à un débordement de haine contre les Arabes, « **race de fanatiques** », dont il dénonce la « **violence naturelle** », la « **sauvagerie aveugle et désordonnée** »,



Comment on suscite les préjugés et la haine...

LA PRESSE ET LES PRÉJUGÉS

DU 13 au 17 janvier 1969, le Centre international d'Enseignement supérieur du Journalisme a tenu à Strasbourg, sous l'égide de l'UNESCO, un séminaire dont le propos était d'examiner « **le rôle de la presse dans la prévention**

des préjugés raciaux ». Vingt-et-un pays y étaient représentés, et les travaux se sont déroulés sur plusieurs plans. Si la préoccupation centrale était celle de la profession journalistique elle-même — la grande majorité des participants étaient



A l'Institut d'études politiques

les « **procédés dont la guerre d'Algérie ne nous a, hélas, offert que trop d'exemples** ».

Nous pourrions citer, relevés dans la vie quotidienne, bien des exemples montrant que la crise du Moyen-Orient, une fois de plus, par le durcissement des attitudes qu'elle favorise, a entraîné en France un regain aussi bien de racisme anti-arabe que de racisme antijuif.

Les étudiants ripostent...

Profitant de ce climat, les fascistes les plus virulents ont estimé le moment venu de se manifester : Pierre Sidos, président de « **L'Œuvre française** » (sic), nouvelle mouture de « Jeune Nation » et d'« Occident », appelait à un meeting antijuif le 22 janvier à l'Institut d'études politiques de Paris. « **Le pan-sionisme international est actuellement le détonateur le plus probable pour une troisième guerre mondiale (...)** Il s'agit de libérer la presse et le monde politique des partis étrangers (...). Il s'agit de réaliser une **révolution nationaliste...** », déclarait notamment le tract diffusé à cette occasion.

Il faut se féliciter de la réaction immédiate des étudiants parisiens de tendances les plus diverses, qui se sont mobilisés à plus d'un millier pour empêcher une telle provocation. Un autre tract a été aussitôt rédigé et diffusé par eux, où l'on pouvait lire :

« **Laisser se dérouler ce meeting, sans aucune manifestation, équivaut à une capitulation lourde de conséquences devant la menace que représentent les néo-nazis que la France voit ressurgir après l'Allemagne, avec tous les thèmes racistes et antisémites que l'on a pu croire bannis depuis les camps d'extermination hitlériens. Il faut s'opposer délibérément à leurs premières tentatives...** »

Les deux premiers signataires de ce tract étaient l'Union des étudiants juifs de France et le Comité de soutien à la résistance palestinienne. C'est dire que, contre le racisme, l'unanimité est profonde au quartier Latin.

des journalistes —, la présence de juristes et de sociologues marquait le dessein d'étendre le débat.

Les situations propres aux pays d'Afrique et d'Orient, aux pays de l'Est, et aux pays occidentaux ont fait l'objet d'exposés particuliers ainsi que les questions de diffamation et d'incitation à la haine raciale dans les différentes législations, particulièrement dans les législations européennes.

Répression ou contrôle ?

Il est très rapidement apparu que la situation (aussi bien des minorités que de la presse elle-même) était très différente selon les pays. Toutefois la question fondamentale qui se posait à la presse dans ce domaine était, en fait, celle d'un statut de la prévention et de la répression des contenus racistes de l'information.

Répression légale et institutionnelle ou bien contrôle déontologique au sein du corps journalistique lui-même ? Le débat était posé. Son maximum de complexité se jouant sur la faible efficacité d'une répression légale lorsqu'elle s'exerce sur une matière difficile à enfermer dans des cadres légaux stricts : difficulté de faire la preuve de l'intention par exemple, ou bien de faire le partage entre la diffamation individuelle et la diffamation de groupe... ; et d'un autre côté sur les difficultés que peuvent poser ces mêmes cadres légaux à l'exercice de la liberté de la presse. Comme on pouvait le penser, c'est la question de la déontologie professionnelle et des moyens de sa garantie qui ont le plus retenu l'attention des participants.

Mais il s'agit là des aspects « limitatifs » de la question. Il en fut traité d'autres dont on peut dire qu'ils en sont les aspects « extensifs ». C'est dire que, au-delà du problème des interdictions, on a tenté aussi de chercher ce qu'il convenait de préconiser dans la rédaction de l'information elle-même.

Si l'accent a été mis sur la nécessité de voir les conditions économiques et sociales être égales pour les minorités et le groupe dominant, ce qui n'est pas un problème qui relève directement de l'information, un certain nombre de recommandations pratiques ont été énoncées. Orienter le public vers une connaissance plus objective et plus détaillée des minorités sous la forme, par exemple, de grands reportages. Eviter dans l'information quotidienne tout recours aux « clichés » raciaux, et plus généralement toute mention raciale non nécessitée par l'information elle-même. Traiter avec une forme équivalente l'ensemble des informations, qu'elles aient trait aux minorités ou au groupe dominant.

Colette GUILLAUMIN



Elie Kagan

Le travail commun, les luttes communes font rapidement disparaître les incompréhensions. (A gauche : sortie d'un atelier ; à droite : manifestation dans les rues de Billancourt.)

Un travailleur étranger vient d'être licencié pour « mauvaise humeur dans le travail ». Un parmi les 15 000 qui travaillent à « La Régie ».

RENAULT : DES TRAVAILLEURS A PART ENTIÈRE

A U 1^{er} janvier au 31 octobre 1968 (y compris donc les semaines de grève), la Régie Renault a produit 6 762 véhicules de plus que pendant la même période de l'année précédente : 644 939 contre 638 177. En 1967, le travail de chacun des salariés a rapporté, toutes déductions faites, 20 000 F à la Régie.

A cette production, à ces bénéfices, les travailleurs immigrés (le tiers environ des 34 000 salariés des seules usines de Billancourt, qui ne forment qu'une partie de l'équipe Renault), ont participé au même titre que leurs camarades français. Pourtant — et ceci malgré les succès de mai-juin — ils ne sont toujours pas à l'abri de l'arbitraire administratif ou patronal : ainsi à Boulogne-Billancourt, vingt d'entre eux ont été licenciés sous les prétextes les plus divers dont une « mauvaise humeur dans le travail » (!) et le principe des contrats provisoires de six mois n'est pas abolie officiellement.

Une double tendance

« Défendre les droits des travailleurs immigrés, c'est opposer un front uni aux tentatives de division de la classe ou-

rière ». C'est en ces termes que le M.R.A.P. s'adressait à l'opinion le 28 mai dernier. Cette communauté d'intérêts, les travailleurs de la Régie Renault en avaient conscience depuis longtemps. Et si leur mouvement revendicatif de mai-juin a été couronné de succès, le moindre n'en est pas que 3 000 travailleurs immigrés sous contrats provisoires de six mois ont été embauchés définitivement. Pour ceux-là, la compréhension plus grande de leurs camarades est devenue une arme en ce qu'elle renforçait la cohésion générale.

« Il y a chez nous, immigrés, une double tendance : d'une part, une volonté d'intégration à la vie économique et sociale de la France, de l'autre une volonté consciente ou inconsciente de préserver nos particularismes nationaux »

L'homme qui parle est Algérien. Un Espagnol, un Portugais sont avec lui, qui l'approuvent. Le second affirme que les rapports quotidiens entre immigrés de différentes origines sont généralement meilleurs qu'entre immigrés et Français. Le troisième, en évoquant les jours et les nuits de grève, dit son espoir que le mouvement de mai-juin trouve son prolongement.

Ce prolongement de la solidarité ouvrière est déjà esquissé : au siège des organisations syndicales, on me dit en effet que de nombreux immigrés, jusque-là inorganisés, ont rejoint leurs camarades.

Cet argent qui s'évapore...

J'avais été impressionné, en juin, par la cohésion qui régnait aux abords des usines de Boulogne-Billancourt (je précise « aux abords » parce que les étrangers à l'usine se voyaient évidemment interdire l'entrée par les piquets de grève).

« Ce mouvement a effectivement amené plus de compréhension réciproque, me dit un autre. On l'a bien vu quand il a fallu organiser la solidarité et constituer les piquets de grève. Il ne faut pas en conclure pour autant que le racisme ne pénètre plus chez nous. Certains organes de la grande presse, Le Parisien Libéré, par exemple, y contribuent souvent. L'essentiel reste cependant que beaucoup ont pris conscience que les immigrés sont des travailleurs « à part entière », qu'ils ont les mêmes problèmes qu'eux et qu'ils ont aussi des problèmes particuliers. Ainsi celui du logement... »

Droit & Liberté a souvent évoqué ce problème (1). Cette question est souvent revenue dans les discussions que j'ai eues à Boulogne-Billancourt. Et le Fonds d'Action Sociale, organisme officiel, a souvent été mis en cause ou, pour le moins, la façon dont il fonctionne.

On sait que la totalité des allocations familiales qui leur est due n'est pas versée aux travailleurs immigrés dont les familles sont restées au pays. Le versement effectif est calculé sur la base des allocations appliquées dans le pays d'origine. La diffé-

rence ? Elle est détournée vers le Fonds d'Action Sociale dont le financement est ainsi assuré pour 70 %. Le Fonds d'Action Sociale a pour mission d'assurer le logement des immigrés intéressés, par la construction de logements sociaux ou de foyers dont la gestion est confiée à des organismes privés.

« Mais notre argent semble s'évaporer, me dit justement l'un de ces intéressés. Nous n'avons aucune possibilité de contrôle sur son utilisation. Les organisations syndicales également n'ont pas droit de regard. Dans ces conditions, sans doute serait-il préférable que nous recevions ce qui nous est dû... »

Il conclut dans un large sourire : « Si la construction s'en porte plus mal, ce ne sera pas de beaucoup... »

Chasser le racisme

Contradiction encore quand il s'agit de formation professionnelle. Minute, il y a peu, ironisait sur le faible pourcentage de travailleurs immigrés suivant les cours de formation professionnelle (à Boulogne-Billancourt, cette proportion est pourtant passée de 17 à 28 % en un an). Mais on demande aux candidats le certificat d'études... Bien sûr, il y a des cours d'alphabétisation (fréquentés par 316 personnes en 1966, mais le nombre a sensiblement augmenté). Mais ces cours ne peuvent être pris qu'en dehors des heures de travail (les organisations syndicales souhaitent que, dans le cadre de la promotion sociale, ces cours puissent être pris sur le temps du travail rémunéré, qu'une formation « sur le tas » soit assurée pour ceux qui ne sont pas en mesure de suivre la formation professionnelle).

Notons que chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes, les syndicats ont obtenu que trois fois par semaine, les travailleurs immigrés aient 3/4 d'heure (payés) pour suivre les cours d'alphabétisation...

Qu'on ne croie pas que les opinions exprimées ici sont le seul fait d'immigrés ou de cadres syndicaux. Au hasard des rencontres, certes dans des formes différentes, les mêmes sont apparues.

Il est significatif en tout cas que les organisations syndicales soient résolues à développer leur influence parmi les travailleurs immigrés.

L'un de nos amis sénégalais, militant syndicaliste à Boulogne-Billancourt, s'étonnait, en mars encore, à tort ou à raison, de ce que ces organisations ne soient pas plus offensives en ce qui concernait les revendications particulières des immigrés. Il affirme aujourd'hui que son organisation répond à ce qu'on peut en attendre. Bien sûr, des difficultés demeurent. Ainsi les différences de langues. Mais, me dit un

autre, il suffit de quelques jours pour connaître le prix du pain.

Chez Renault comme ailleurs, le rapprochement entre travailleurs de différentes origines ne s'effectue évidemment pas exclusivement sur les lieux du travail et dans les luttes communes.

Le comité d'entreprise (2) a assez d'activités et de problèmes pour que Français et immigrés se rencontrent là aussi. Ou bien que leurs enfants partent ensemble en vacances...

1 700 enfants partent à Pâques, autant au mois d'août, un peu moins en juillet. Les organisateurs rencontrent des difficultés avec les enfants d'immigrés (50 % environ), difficultés dues à l'inadaptation des gosses et... des moniteurs. Le comité fait donc des stages de formation à l'intention de ces derniers (3). « Nos colonies et

De même, les responsables de la discothèque s'efforcent d'avoir le maximum de disques de folklore et là, la demande des immigrés est importante. Imagine-t-on bien la joie d'un Portugais de pouvoir entendre après son travail Luis Cilia ou celle d'un Algérien Hadj M'Hamed Al'Anka ?

Le budget bibliothèque-discothèque du comité d'entreprise a dû être augmenté de 17 % pour 1969...

Le comité gère cinq centres de vacances familiales et un centre de week-end à une quarantaine de kilomètres de Paris.

Au départ, seules des familles françaises les fréquentaient, précisent les responsables. Sans doute cela était-il dû aux habitudes, aux traditions d'origine. Les familles d'immigrés les fréquentent aussi maintenant.

Sports, loisirs, cantines, etc., entrent aussi dans les attributions du comité : mais l'insuffisance des crédits qu'il reçoit l'empêche de développer ses activités.

En tout cas, ce qui se fait déjà, non sans difficultés, aide aussi à mieux souder les travailleurs.

La politique d'immigration pratiquée par l'Etat a-t-elle les fondements humanitaires et économiques que certains lui prêtent ?

S'il est vrai que les travailleurs immigrés, inexpérimentés souvent, produisent un surprofit en même temps qu'ils sont employés aux tâches les plus dures et les plus insalubres, cette politique tend aussi à perpétuer le chômage, à détourner à l'occasion les travailleurs des véritables problèmes qui se posent à eux. Ainsi, c'est au moment où une journée d'action ouvrière était annoncée que *Le Parisien Libéré* tirait, en page une, en rouge et sur huit colonnes : « 500 000 chômeurs en France, plus 250 000 « moins de vingt ans », et pourtant, 3 millions d'étrangers travaillent régulièrement dans notre pays » (4).

Pourtant, les travailleurs immigrés, tout comme leurs camarades français, ne sont pas responsables de la situation économique et sociale de la France.

De cela, ceux de Boulogne-Billancourt paraissent en être conscients plus qu'ils ne l'ont jamais été. Ils savent qu'en définitive un travailleur — immigré ou pas — reste un travailleur.

Jacques TENESSI.

(1) Voir dans le n° 277 la carte des bidonvilles de France.

(2) Douze représentants syndicaux participent à chacune des commissions de travail du comité. La représentativité syndicale est proportionnelle au pourcentage obtenu lors des consultations : 8 C.G.T., 2 C.F.D.T., 1 C.G.C., 1 F.O.

(3) Chaque année, un débat sur le racisme, animé par un représentant du M.R.A.P., a lieu au cours de ces stages.

(4) 10 janvier 1969.

LES EFFECTIFS DE RENAULT	
Total : 73 622 (bilan établi au 31 octobre 1968).	
— Billancourt :	33.972.
— Le Mans :	8.308.
— Orléans :	788.
— Choisy :	1.157.
— Flins :	11.415.
— Cléon :	5.039.
— Sandouville :	4.599.
— Succursales et divers :	8.344.
Les immigrés	
Total : 15.114 (dont seulement 57 cadres).	
— Originaires d'Afrique du Nord :	7.054 (46,67 %).
— d'Espagne :	2.078 (13,75 %).
— du Portugal :	1.429 (9,45 %).
— d'Italie :	545 (3,61 %).
— d'Afrique noire :	2.165 (14,32 %).
— de Yougoslavie :	682 (4,51 %).
— Divers :	1.161 (7,68 %).

centres de vacances sont laïques, ils ne sont pas neutres », expliquent ses responsables. « Nous ne négligeons pas l'action éducative. Tout ce qui peut propager, chercher à justifier l'individualisme, le racisme, le colonialisme, la violence, la guerre, doit être exclu de nos activités. »

Des livres et des disques

Le comité d'entreprise possède une bibliothèque de 60 000 volumes. Les travailleurs peuvent y trouver des livres français, mais aussi des livres en portugais, en espagnol, en italien, en arabe.

LA COULEUR DES MORTS

Quatre cents citoyens vont très prochainement quitter leur résidence d'une petite ville de la République Sud-Africaine. Le quartier où ils dormaient en paix a été proclamé depuis trois ans « zone réservée aux Africains », et comme ils étaient blancs, ces quatre cents citoyens, il est évident qu'ils ne peuvent plus côtoyer, là où ils sont, les gens de race blanche et pure.

D'autre part, dans une petite ville de ce charmant pays, 1 700 citoyens dont la peau était noire avaient été purement et simplement expulsés de leur résidence et transférés dans une autre cité, puisqu'ils se trouvaient dans une « zone réservée à la population blanche ».

Vous me demanderez pourquoi je parle de ces gens au passé ? Mais parce qu'ils sont morts depuis longtemps, et que dans cette merveilleuse nation vantée par les agences publicitaires de voyage, les cimetières blancs et les cimetières noirs sont soumis aux lois du pays. Pas de noirs, même morts, dans un quartier blanc, et réciproquement.

Je me demande si les vers sud-africains qui se régalaient des chairs des morts, jusqu'à ce que les os blanchissent, font la distinction. Parce que ce sont des vers blancs ! Et s'il y a un « au-delà », les âmes des uns et des autres, devenues incolores, doivent bien ricaner de ces bêtises.

Oncle TOM.

sera centrée sur ce thème.

Mais le congrès extraordinaire du parti néo-nazi n'aura pas lieu à Bayreuth les 21 et 22 février comme prévu. Le conseil municipal refuse en effet de « mettre en jeu la réputation de sa ville ».

Le N.P.D., avec 22 représentants à l'Assemblée fédérale, participera aussi aux élections présidentielles, le 5 mars prochain.

Rien ne peut l'empêcher de

se manifester dans la vie publique allemande.

Le gouvernement du chancelier Kiesinger n'envisage plus, en effet, de demander son interdiction, une telle procédure paraissant maintenant « inopportune ».

Le président du Bundestag, second dignitaire de la République fédérale allemande, M. Eugen Gerstenmaier, a donné sa démission.

Il avait touché, au titre des réparations pour dommages subis sous le régime nazi, la somme de 330 000 francs.

Si en réalité M. Gerstenmaier n'a pas violé la loi — il avait été empêché par les nazis d'accéder à la chaire de professeur à laquelle il avait droit et avait été condamné en 1944 à sept ans de travaux forcés — l'importance de la somme a suscité l'indignation des victimes et spoliés du nazisme qui n'ont pas la possibilité, eux, de faire amender les lois à leur profit.

GITANS

Le carnet anthropométrique des Gitans est supprimé. Pourtant, ce n'est qu'une demi-mesure.

Les 18 et 19 décembre, l'Assemblée nationale décidait l'abrogation de la loi de 1912.

Mais, si les gens du voyage n'ont plus à faire viser leur carnet chaque fois qu'ils pénètrent sur le territoire d'une commune, ils devront présenter tous les mois un livret de circulation à la police.

Par ailleurs, il est absolument nécessaire ainsi que le prévoit la circulaire ministérielle, que soient effectivement créés des terrains de passage et des aires de stationnement aux abords des agglomérations.

Ceci en particulier dans la périphérie des villes en expansion, où souvent les travaux d'urbanisme entraînent l'expulsion des nomades.

Ainsi se développerait la scolarisation des enfants et la participation des gens du voyage au contrôle et à la gestion des camps, mis à leur disposition.

NIGÉRIA

« Pour bien comprendre nos problèmes actuels, il faut se souvenir que la première République du Nigéria avait été profondément marquée par le colonialisme indirect. »

C'est ce qu'explique dans « Jeune Afrique » (6 janvier), M. Samuel Ikoku, « l'un de ces Ibos qui croient en l'unité du Nigéria », conseiller du gouvernement fédéral.

M. Samuel Ikoku voit la cause de la prolongation de la guerre civile dans « la politique d'armement de la Grande-Bretagne à ses débuts et l'assistance apportée au Biafra par la France, surtout ces derniers mois » et aussi dans « l'aide en experts sur les problèmes logistiques du Portugal à Ojukwu ».

« Le Biafra n'est qu'un pion dans le nouveau jeu de l'impérialisme », estime M. Ikoku.

En France, cependant, quelques personnalités ont lancé un appel favorable à la sécession biafraise.

à...

Los Angeles

Le procès de Sirhan Bishara Sirhan, le meurtrier du sénateur Robert Kennedy, s'est ouvert le 7 janvier.

Alger

En application d'un accord franco-algérien, 30 000 travailleurs algériens seront admis à entrer en France en 1969. La limitation du nombre de touristes algériens est abolie.

Madrid

Le gouvernement du général Franco décrète l'état d'exception. Des centaines d'arrestations arbitraires sont opérées.

Le Caire

Le colonel Nasser préside la séance d'ouverture de la deuxième conférence internationale de solidarité avec les peuples arabes.

Pretoria

Le ministère de la Justice d'Afrique du Sud publie des statistiques. En 1968, 119 personnes ont été pendues contre 101 en 1967. La presque totalité des suppliciés sont des Africains « coupables » d'avoir lutté contre le régime raciste.

Khartoum

La conférence afro-asiatique de solidarité avec les peuples des colonies portugaises, d'Afrique du Sud et de Rhodésie, adopte un certain nombre de résolutions qui devraient permettre une meilleure cohésion des organisations anticolonialistes.

en bref

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

« Sécurité par la justice et l'ordre » : la campagne du N.P.D. pour les élections législatives de septembre

LE NAZISME, ACCIDENT DE LA CIRCULATION ? par Manfred Imerglik

La prescription des crimes de guerre, commis par les nazis doit, en principe, intervenir le 31 décembre 1969 en République fédérale allemande. Cette prescription paraît tellement monstrueuse que, dans le monde entier, des hommes et des organisations les plus diverses exigent que ces crimes soient déclarés imprescriptibles.

Nous rappelons d'ailleurs que des lois déclarant ces crimes imprescriptibles existent dans divers pays et notamment en Allemagne de l'Est et en France. Or, en Allemagne fédérale, une loi vient d'être promulguée, qui risque de rendre sans objet la bataille menée pour obtenir une mesure semblable dans ce pays.

En effet, le Bundestag, délibérant sur la répression des accidents de la circulation, a modifié l'article 50 du Code pénal allemand traitant des peines applicables aux complices. Jusqu'à cette loi, tout complice d'une infraction encourait la même peine que l'auteur principal.

Par ailleurs, les délais de prescription varient selon les peines encourues.

Auteurs et complices étaient donc soumis aux mêmes dispositions légales quant à la prescription.

La nouvelle rédaction de l'article 50 permet aux tribunaux de descendre d'un degré dans l'échelle des peines dans les cas de complicité. En dissociant ainsi les peines prévues pour les auteurs

et les complices, le législateur allemand a indirectement raccourci de cinq années la durée de la prescription des complices des criminels de guerre.

90 % d'amnistiés de fait

Si cette interprétation est exacte (et les juristes allemands les plus éminents la tiennent pour correcte), la prescription serait acquise aux complices, rétroactivement, depuis le 31 décembre 1964.

Or, l'on sait que tous les criminels de guerre qui ont comparu devant les tribunaux se sont retranchés derrière les ordres reçus de leurs chefs, et que, dans la plupart des cas, ils n'ont été condamnés par les tribunaux allemands que comme complices et non pas comme auteurs. C'est ainsi que le *Bayernkurier* (hebdomadaire paraissant à Munich) estime que 90 % des instructions, actuellement en cours contre les criminels de guerre, devront être classées en application de la nouvelle loi.

Selon les déclarations faites par le représentant du ministère de la Justice de l'Allemagne fédérale, il s'agirait, en l'occurrence, d'une simple « inadvertance » ou même d'une simple « panne » de la machine législative.

Cette interprétation est aussi puérile qu'inadmissible, et l'on ne nous fera jamais admettre que, dans un Parlement composé en

grande partie de juristes avertis, il ne se soit trouvé personne pour analyser correctement les conséquences juridiques d'un projet de loi.

C'est d'ailleurs également l'avis de plusieurs lecteurs, qui ont écrit dans ce sens au *Spiegel* (numéro du 13 janvier 1969).

Ces lecteurs ne se gênent d'ailleurs pas pour dire qu'ils pensent qu'à travers une loi — réglant un anodin problème de la circulation — on a sciemment glissé un texte de portée générale, applicable aux crimes de guerre.

Si, vraiment, le gouvernement allemand s'est laissé surprendre, il dispose d'un moyen très simple pour rectifier cette erreur.

Complices des complices

Ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire.

Que le gouvernement de l'Allemagne fédérale demande donc au Bundestag d'adopter une loi, déclarant les crimes de guerre, ainsi que la complicité de ces crimes, imprescriptibles.

Tant que les dirigeants de l'Allemagne fédérale n'auront pas déposé et fait voter cette loi, nous n'admettrons pas leurs explications et leurs protestations de bonne foi, et nous les considérerons, au contraire, comme complices des complices des crimes de guerre.



C'était au lendemain de la guerre, à Nuremberg. Leurs complices échapperont-ils au châtiement ?

Pierre Dac : Dialogues en forme de tringles

Elio Kagan

Dans ce numéro, Pierre Dac poursuit ces « dialogues », qu'il va enregistrer par ailleurs avec son ami Paul Préboist (P.D., c'est Pierre Dac ; P.B., Paul Préboist). Pourquoi « dialogues » ? Parce que c'est un genre littéraire bien oublié depuis Platon et qu'il urgeait de ressusciter. Pourquoi « en forme de tringles » ? Parce que...

DES RESPONSABLES DE TOUT ET DU RESTE

P.D. Cher monsieur, je ne sais si vous partagez mon repas.

P.B. Pardon ?

P.D. ... mon point de vue, veux-je dire, mais j'estime et trouve que la situation générale mondiale est positivement impensable et nettement intolérable.

P.B. Vous pouvez même dire, par euphémisme, proprement dégueulasse, et ajouter salement merdeuse, par sous-entendu.

P.D. Or, cher monsieur, je vous le demande, qui sont les seuls et véritables auteurs responsables de ce lamentable et nauséux état de choses ?

P.B. Les juifs, cher monsieur.

P.D. Réponse aussi juste qu'exacte en l'impératif de son catégorique, car elle contient la vérité en l'intégral de son total absolu, c'est-à-dire la nôtre.

P.B. Tout à fait de votre avis, cher monsieur, sinon plus, car, en vérité pure et non frelatée, tout ce qui arrive, y compris les trains et les cars en retard, c'est uniquement la faute des juifs, et de personne d'autre.

P.D. Entièrement d'accord avec vous, cher monsieur. Et pourtant Dieu sait que je ne suis pas plus raciste que si je l'étais davantage en réalité objective et subjectivement rationnelle et proportionnelle.

P.B. Je suis exactement dans le même cas que vous, et cependant, dans cet immonde et infect cloaque qu'est le monde présent, ce ne sont pas les racistes qui manquent.

P.D. Et les antisémites, donc !

P.B. Ne m'en parlez pas, ça en grouille et en pullule littéralement.

P.D. Et, je vous le redemande, à qui la faute ?

P.B. Aux juifs, évidemment, vous répondez-je derechef d'accusation, car, entre nous soit dit, s'il n'y avait pas de juifs, il n'y aurait pas d'antisémitisme.

P.D. Ben voyons ! D'ailleurs, c'est bien ce qu'Hitler avait compris.

P.B. Très bien compris, même.

P.D. Un peut trop bien, peut-être...

P.B. Oui... si on veut... peut-être un peu trop... en apportant au règlement du problème une solution peut-être... un peu trop... un peu trop... comment dirais-je... un peu trop...

P.D. Un peu trop finale, peut-être ?

P.B. C'est ça... et, peut-être... un peu trop définitive... bien que... et encore... remarquez, je dis ça comme ça histoire de ne pas le dire autrement... parce que moi, n'est-ce pas... je ne suis pas, le moins du monde, nazi... ce serait même plutôt... je n'ai pas jusqu'à dire le contraire... mais quelque chose dans le genre de relativement nuancé... tout compte final fait et réglé définitivement.

P.D. Je réalise et vois. Vous seriez plutôt relativement anti-nazi ?

P.B. Oui et non... parce que... n'est-ce pas... en tout, il faut un juste milieu... un juste sens de la mesure... et des mesures à prendre... s'il y a lieu... éventuellement... le cas échéant... si vous voyez ce que je veux dire.

P.D. Je vois et réalise pleinement. Vous êtes, tout comme moi, un homme de farouche et forte bonne volonté, ami de l'ordre strict : rigoureusement établi et solidement maintenu.

P.B. Voilà, c'est ça... parce que, n'est-ce pas... quand c'est impérieusement nécessaire... il faut ce qu'il faut... tout en se gardant soigneusement de généraliser inconsidérément.

P.D. Et de tout juger en vrac, car, ayons l'honnêteté de le reconnaître, il y a de bons nazis.

P.B. Ce n'est point douteux, notamment parmi les S.S.

P.D. Notamment, en effet, et j'estime en toute probité d'homme de bonne volonté qu'on s'est parfois montré injuste envers eux.

P.B. Partial et incompréhensif, même.

P.D. C'est ça, parce que, en définitive, qu'est-ce qu'on peut bien au juste avoir de si grave à leur reprocher, aux S.S. ?

P.B. Ben... de s'être peut-être montrés un peu trop... un peu trop... comment dirais-je...

P.D. Un peu trop démonstratifs et persuasifs ?

P.B. C'est ça, au sens littéral du terme final absolu.

P.D. De toute manière forte et ferme, il ne faut rien exagérer dans le manque d'indulgence. Et puis, que diable, il faut bien que S.S. se passe !

P.B. Ben voyons ! Remarquez que, de même qu'il y a de bons nazis, il y en a aussi des bons, des juifs.

P.D. Sûr et certain. Personnellement, j'ai de bons amis juifs.

P.B. Moi aussi. Tout le monde, d'ailleurs, a de bons amis juifs.

P.D. C'est bien connu, seulement, ceux-là ils ne sont pas comme les autres.

P.B. Voilà ! C'est l'exacte formule qu'il convient d'employer en cette judéo-conjoncture.

P.D. Et s'ils ne sont pas comme les autres, c'est parce qu'ils constituent, comme on dit quand on ne sait plus trop quoi dire, l'exception qui confirme la règle qui démontre par X plus Z et prouve par 9 moins 9, c'est-à-dire par zéro, que les juifs sont responsables de tout et du reste.

P.B. Et de tout ce qui s'ensuit.

P.D. Sans préjudice de tout ce qui en décuple, par voie judaïque de conséquence.

P.B. Et de pleine et entière culpabilité judéo-hébraïque.

P.D. Naturellement, puisque c'est à cause d'eux que tout ce qui ne doit pas arriver arrive.

P.B. Et que tout ce qui doit arriver n'arrive pas.

P.D. C.Q.F.D.

P.B. A suivre.

* LE DOSSIER
DU MOIS

JAZZ POWER

Dans la vie des noirs américains, la musique a joué un rôle très particulier ; depuis qu'au **XVI^e** siècle commença la traite des Africains vers le Nouveau Monde, elle servit tour à tour à maintenir la cohésion d'un peuple, d'abord dans le souvenir de la patrie perdue, puis dans la naissance progressive d'une nouvelle communauté.

Moyen de communication secrète entre esclaves, chants de travail, synthèse culturelle d'apports sociaux et religieux divers, la musique négro-américaine devint au début de ce siècle un langage universel : le jazz.

Le jazz se présente aujourd'hui comme un véritable manifeste politique, le langage musical du « black power » ; depuis cinquante ans, l'évolution de cette musique a suivi pas à pas l'évolution du sort politique et social fait aux noirs américains, et surtout de la conscience qu'ils avaient de leur situation d'opprimés, et des formes de lutte qui leur semblaient les plus efficaces pour leur mettre fin.

En quatre siècles, le souvenir de l'Afrique originelle va s'estomper, un peuple nouveau se forme, et l'évolution de la musique raconte cette lente transformation.

XVII^e -XIX^e SIÈCLES : DE L'AFRIQUE AU BLUES

C'EST en 1619, dès le début de la colonisation de l'Amérique du nord, que les premiers noirs furent amenés d'Afrique de l'Ouest : leur importation ne fit que croître au fil des ans, d'abord ouvertement reconnue, puis clandestine, mais non moins lucrative, après la loi du 1^{er} janvier 1808 qui l'interdisait.

Ici, comme ailleurs dans le monde, les blancs colonialistes imposèrent leur loi aux autochtones (les Indiens) jusqu'à les anéantir. S'apercevant alors de leur erreur sur le plan économique, ils tentèrent d'y remédier par un autre crime : l'esclavage des noirs, arrachés à leur sol africain.

Les noirs, lorsqu'ils arrivèrent en Amérique, étaient des étrangers à qui on ne reconnaissait même pas la qualité d'être humain. Eux-mêmes ne concevaient pas que leur

présence ou celle de leurs enfants sur le sol américain puisse être définitive. C'est cette situation du noir en tant que non-Américain qui définît sa musique et ses chants jusqu'à la fin du **XVIII^e** siècle.

Les noirs ont d'abord continué de chanter en travaillant, comme il était courant en Afrique occidentale. Mais « il est très différent de cultiver son propre champ dans son propre pays et de faire un travail forcé dans un pays étranger » (1). En outre, les circonstances de ce travail avaient complètement changé. Les chants africains étaient dédiés à des dieux et à des religions qu'ils abandonnaient peu à peu, d'autant mieux que les allusions aux dieux et aux religions d'Afrique furent interdites par les blancs, non seulement parce qu'ils considéraient ces coutumes comme « barbares », mais aussi « parce qu'ils

comprirent vite que lorsque des Africains évoquaient trop souvent leurs dieux, cela pouvait vouloir dire qu'ils avaient le projet de quitter le plus vite possible la plantation où ils se trouvaient. L'usage des tam-tams africains fut prohibé à son tour quand l'homme blanc eut compris qu'ils pouvaient servir à inciter les noirs à la révolte aussi bien qu'à accompagner leurs danses » (1).

Les blues

Donc, au début, l'esclave africain continua de chanter ses mélodies natales, bien qu'elles fussent interdites. Puis, peu à peu, en même temps que sa vie changeait de contexte, on commença à trouver dans les chansons de travail des noirs des références non-africaines. Bien sûr, au début, on se



Un marché aux esclaves à la Nouvelle-Orléans, au siècle dernier. Pour ces hommes qui ne s'appartenaient pas, les chants religieux (à droite, un temple méthodiste) étaient à la fois une consolation et l'affirmation d'une personnalité.

→ borna à y ajouter des mots étrangers : anglais, français ou espagnols, mais, au fil du temps, ces chansons devinrent de moins en moins obscures jusqu'à devenir « américaines » par leurs références au contexte extérieur.

« Le parler africain, les coutumes africaines, la musique africaine, tout cela avait été transformé par l'expérience de l'Amérique et a pris une forme proprement américaine. » (1) Et finalement, « quand un homme a levé la tête dans quelque champ anonyme pour crier : « O, j'en ai maah d'cette mé'asse. Oh oui, c'que j'en ai maah d'cette mé'asse » on peut être sûr qu'il était américain. » (1)

Mais sa musique conservait en elle les éléments fondamentaux de la musique africaine. D'abord, en elle survivait la gamme à cinq notes non hémitoniques ouest-africaine qui devait donner naissance aux fameuses « blue notes » de la gamme du blues lorsque les noirs durent assimiler les sept degrés de la gamme européenne et transformèrent les 3^e et 7^e degrés, absents de leur gamme, en les infléchissant d'un demi-ton, soit vers le mode mineur, soit vers le mode majeur. « D'où l'ambiguïté du climat harmonique et affectif du blues où coexistent deux tonalités, majeure et mineure, joie et tristesse » (2).

Ensuite, les survivances les plus manifestes de l'Afrique dans la musique et les chants afro-américains sont ses rythmes, et le rôle majeur qui leur est dévolu, la syncope, le déplacement des accents, modification des timbres et vibratos divers.

Un autre aspect important de la musique africaine survivait dans ces chants : la technique de l'antienne « Un soliste chante un thème et un chœur lui répond. Ces réponses commentent généralement en vers improvisés le thème du soliste ou les répliques qu'il a provoquées. La longueur de l'improvisation dépend de l'envie qu'a le chœur de continuer à chanter » (1). Technique qu'on retrouve dans le blues, les réponses étant chantées ou instrumentales. Quant à l'improvisation, qui est un caractère majeur de la musique africaine, elle a survécu dans la musique noire américaine et elle est l'essence même du jazz.

C'est la fin de la guerre de Secession et « l'Emancipation » qui vont donner naissance au blues « rural ». Le noir va passer de la vie communautaire à la condition individuelle et, d'un seul coup affronter pour survivre l'économie capitaliste, son exploitation et sa ségrégation.

Les negro-spirituals

La religion des blancs fut d'abord refusée aux noirs, puisqu'on ne les considérait pas comme des êtres humains. Les blancs recherchaient d'ailleurs dans les Écritures des justifications à leur racisme. Mais les noirs pratiquant leurs religions clandestinement, et celles-ci prenant une forme qui les inquiétait, les blancs entreprirent l'évangélisation des noirs, au début du XIX^e siècle ; l'Église allait longtemps patronner toutes les activités des noirs : barbecues, pique-niques, concerts, etc., et décider des activités qui méritaient son patronage.

Ici encore, les noirs allaient transformer les cantiques en leur insufflant les traditions musicales africaines. Ce furent les negro-spirituals qui, par ailleurs, ont amené chez les noirs une notion plus mélodique.

Par ailleurs les noirs, lorsqu'on leur enseigna dans la Bible les malheurs du peuple juif plusieurs fois dispersé, s'assimilèrent à ces déracinés ; la Terre promise, le Jourdain à traverser, la longue marche dans le désert sont dans les **Spirituals** des thèmes quasi-obsessionnels.

La Nouvelle-Orléans

Bâtie en 1718 par des colons français dans le delta du Mississippi, La Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane, fut longtemps l'un des plus importants comptoirs coloniaux du continent nord-américain. C'est là que venaient accoster les vaisseaux des négriers.

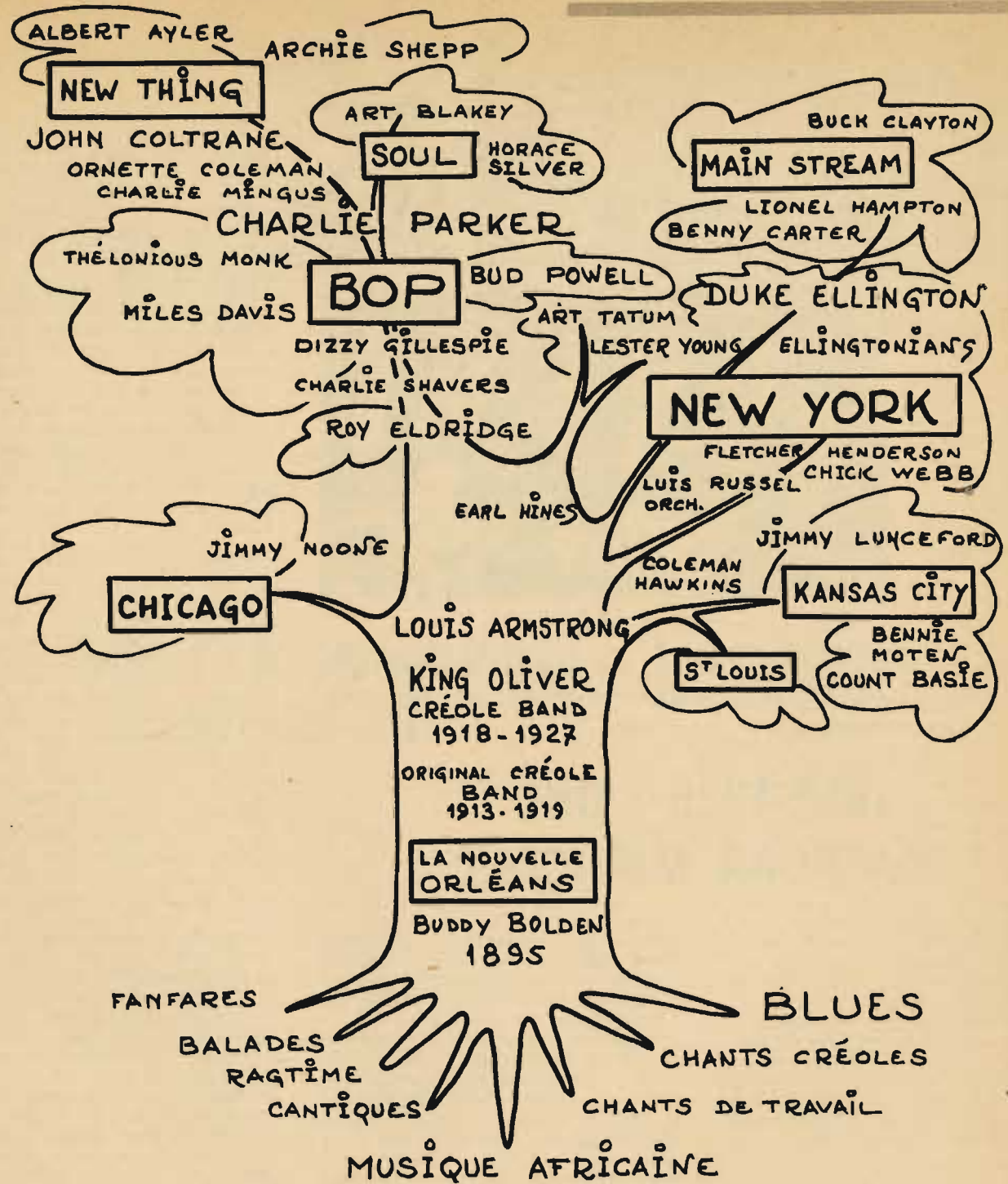
Véritable creuset de civilisations, la Nouvelle-Orléans allait donner le jour à une nou-

velle musique. « Il s'y opéra une fusion du folklore nègre avec des éléments empruntés à la musique occidentale de la fin du XIX^e siècle. Il y eut combinaison de l'art vocal nègre... avec des formules harmoniques et mélodiques provenant aussi bien de la musique des rues (fanfares militaires, orchestres de cirque et de parade) que des danses à la mode (quadrille, polka et mazurka) et des airs d'opéra. Une activité musicale exceptionnelle règne dans la ville au début du XX^e siècle. Des orchestres accompagnent toutes les manifestations de groupe : carnaval, fêtes locales, mariages, enterrements, pique-niques. Dans les rues se déroulent des tournois qui opposent des groupes d'instrumentistes rivaux. A Storyville (le quartier des lanternes rouges)... chaque établissement de plaisir possède son pianiste ou son orchestre... C'est là que les pas du cake-walk se transforment en ragtime, que le blues s'intègre à la chanson populaire, tandis que, dans le dancing et les rues, les premiers musiciens de jazz, ignorant les règles de l'écriture, retrouvent de mémoire une polyphonie inspirée par les harmonies, inventant ainsi l'improvisation collective. » (2) Jusqu'à ce qu'un jour la trompette de Buddy Bolden montre la voie à Bunk Johnson, à King Oliver et Louis Armstrong.

Ainsi cette musique qui allait conquérir le monde et influencer toute la musique contemporaine est-elle née dans la misère de Perdido Street et les maisons closes de Storyville, le quartier réservé, à l'aide des instruments « pauvres » méprisés par les blancs : cuivres, tambours, banjo d'origine africaine. Le Jazz, comme le blues, dont il est le parallèle instrumental « n'est pas un fait individuel : c'est le résultat d'une immense poussée collective, des aspirations de tout un peuple en pleine ascension. » (3)

Robert PAC.

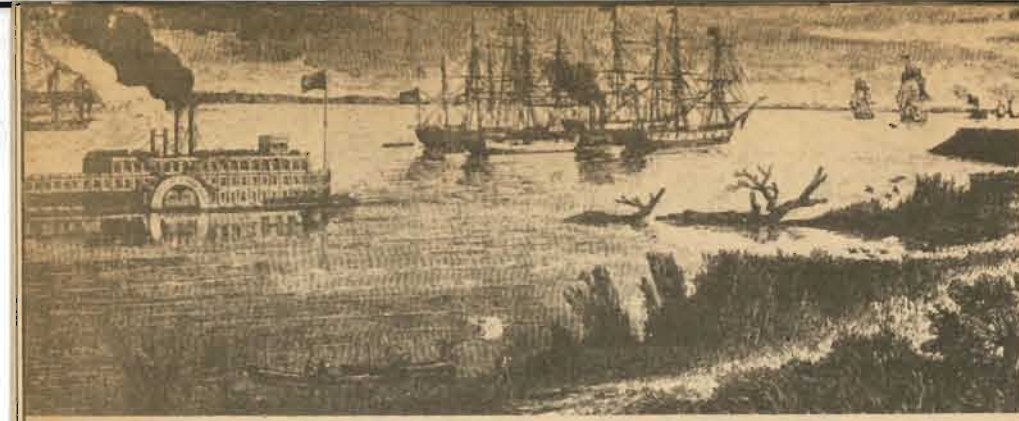
(1) Le Roi Jones, « Le peuple du blues » (Gallimard)
 (2) Frank Thénot, « Dictionnaire du blues » (Larousse).
 (3) André Hodeir, « Introduction à la musique de jazz » (LAROUSSE).



LES RACINES ET LES BRANCHES

La musique de La Nouvelle-Orléans, après avoir fait la synthèse de multiples influences, en 1880-1890, va se développer de façon robuste pendant plus de trente ans ; le style **Chicago** en est un exemple. Vers 1925-1930, le jazz classique va se développer, très riche et complexe, à New York, beaucoup plus axé sur le rythme à Kansas-City. Cette musique, que l'on nomme aussi « **Main stream** » (courant principal), demeure très vivante aujourd'hui.

De jeunes musiciens de New York, après les concerts où ils subissaient la discipline des grands orchestres, se réunissaient, dans les années 40, après le « travail », pour chercher ensemble dans une atmosphère de liberté totale. Leur recherche donna naissance au « bop », dont la plus forte personnalité fut Charlie Parker. Les recherches contemporaines, aussi diverses qu'elles paraissent, demeurent toutes tributaires des découvertes musicales de Parker.



Le Mississippi fut la « voie royale » du jazz. Le plus fameux orchestre de la Nouvelle-Orléans l'emprunta pour gagner Chicago : King Oliver et Louis Armstrong (cornets), Horford Dutrey (trombone), Johnny Dodds (clarinette), Lil Hardin (piano) et Baby Dodds (batterie).



Au début du siècle, le jazz va quitter son berceau et partir à la conquête des Etats-Unis. Première étape : Chicago, où cette musique va gagner sa célébrité.

1910-1925 : UNE DIASPORA MUSICALE

LA Nouvelle-Orléans, **Crescent City**, la ville du croissant, est, en 1900, une ville cosmopolite, où la vieille aristocratie sudiste a été submergée par un sous-prolétariat de dockers, de débardeurs, de travailleurs occasionnels : les fils d'esclaves noirs, chassés des plantations créoles par la mécanisation et surtout par le lent dépérissement économique des Etats du Sud, s'entassent dans des faubourgs misérables ou dans des bidonvilles à fleur d'eau.

« Plus près de toi, mon Dieu »

Mais le peuple noir américain à qui les cantiques du missionnaire ont déjà appris à se comparer au peuple juif en exil, et dont La Nouvelle-Orléans est la capitale, va bientôt connaître une nouvelle diaspora. En 1917, les Etats-Unis en guerre connurent une vague de puritanisme qui fit prohiber l'alcool et, à La Nouvelle-Orléans, interdire les plaisirs de Storyville. La mesure fut accueillie avec respect, et les chroniques ont gardé le

souvenir des prostituées, des « tôleuses », des souteneurs et des musiciens, défilant une dernière fois en procession dans ce quartier qui les avait nourris en chantant « Plus près de toi mon Dieu ».

Ce fut donc le chômage. Mais la fermeture du quartier réservé n'était pas la manifestation la plus spectaculaire d'une évolution économique qui sous-développait peu à peu le Sud. Par milliers, les fils des anciens esclaves quittaient la terre et les vieilles villes agricoles où leur sort était tempéré par le paternalisme et par le fonctionnement d'une société stable, pour le Nord où le racisme, bien moindre sur le plan des lois et des règlements que dans le Sud, allait être ressenti dans toute sa douloureuse violence : ce qui dans une société rurale était considéré comme dans la nature des choses apparaissait comme un scandale dans une société industrielle et soumise à des mutations vertigineuses.

Du Sud, une grande voie menait vers le Nord, assez rapide et bon marché pour que chômeurs et trimardeurs puissent l'emprunter : le Mississippi, **Ol' man river**. A l'autre bout de la route, à quelque 3.000 kilomètres

au nord, Chicago, au centre des Etats-Unis industriels, grande demandeuse de main-d'œuvre non spécialisée.

Aussi dépaysé qu'un Algérien à Paris

Les musiciens de La Nouvelle-Orléans se retrouvèrent, eux aussi, à Chicago : c'étaient ceux de la seconde génération, les premiers élèves des inventeurs du jazz : King Oliver, le roi incontesté de la trompette, Kid Ory, trombone, les frères Dodds, Jimmy le clarinetiste et Baby, son petit frère, batteur ; et surtout Louis Armstrong, l'ancien petit livreur de charbon arrêté un soir de carnaval, pour avoir tiré en l'air des coups de revolver, et qui avait appris la trompette en maison de correction. Pour les rejetons du sous-prolétariat néo-orléanais, blancs ou noirs, la maison de correction était l'unique chance possible. Armstrong avait su en profiter : lorsqu'à 20 ans il débarque à Chicago, ses pairs savent déjà qu'il est le plus grand d'eux tous.

Un noir louisianais qui débarque à Chicago dans les années 20 est aussi dépaysé qu'un Algérien qui arrive à Paris aujourd'hui. C'est un autre univers qu'il faut apprendre à connaître, et ce bouleversement que ressent un fils d'esclave devenu travailleur à la chaîne, la musique va nécessairement le traduire : la robustesse paysanne de la musique nouvelle-orléans n'y a plus sa place. Des jeunes musiciens blancs découvrent cette musique nouvelle : ils vont la jouer pour leur compte, se contentant souvent de n'en reprendre que l'apparence, mais quelquefois avec profondeur. Les plus connus de ces jeunes sont Bix Beiderbecke, trompettiste mélancolique mort à moins de 30 ans, miné par l'alcool, Benny Goodman, clarinetiste qui allait devenir jazzman, plus connu du grand public, et Mezz Mezzrow, clarinetiste laborieux mais auteur d'une autobiographie qui est un chef-d'œuvre. **La rage de vivre.** Mezz Mezzrow fut quelque temps l'organisateur des programmes musicaux du cabaret d'Al Capone, le seigneur et maître du Chicago d'alors. Le jazz gagna beaucoup (matériellement) à sa collusion forcée avec la pègre. Ne serait-ce qu'en permettant, pour la première fois, à des musiciens noirs et blancs de jouer ensemble. **« Toutes les boîtes étaient mixtes, dit le clarinetiste Buster Bailey, sauf dans le quartier chic. Question races, tout allait bien dans le quartier sud. »**

C'est à Chicago que le compositeur Maurice Ravel entendit le clarinetiste Jimmy Noone, qui l'étonna beaucoup : que George Gershwin fit connaissance de cette musique à qui il emprunta l'essentiel de ses idées. Mais si les blancs découvrirent là la musique des noirs, les noirs découvrirent aussi la musique des blancs. C'est ainsi que la musique traditionnelle d'une société stable allait commencer à évoluer, à pousser mille rameaux qui allait donner au jazz toute sa richesse.

Pierre LASNIER.



Une manifestation de chômeurs dans les années 30, travailleurs blancs et noirs tous unis ; le problème social est alors plus brûlant que le problème racial. Duke Ellington incarne la musique de cette époque.



Le jazz à sa maturité reprend à son compte la phrase du poète noir Langston Hughes : « Moi aussi je suis l'Amérique ».

1925-1940 : LA CONSCIENCE D'ÊTRE UN ART

UN critique farceur, mais judicieux, avait comparé le jazz à Homère : même mystère sur les origines ; même résonance universelle d'un art nouveau né dans un territoire minuscule ; même veine populaire aussi.

Le jazz, donc, vécut son enfance à La Nouvelle-Orléans, et, sauf votre respect, dans les bordels. Il y grandit insouciant et inconscient d'être un art : il fallut, dans les années 1915-1920, l'exode des noirs des vieilles terres du Sud, **Dixieland**, vers le reste du pays, pour que des formes musicales jusqu'alors fixes commencent à évoluer, pour que de nouvelles influences se fassent jour. Vers 1920, à Chicago, le jazz vécut son adolescence : c'est alors qu'il s'élança à la conquête du monde.

La première étape de cette conquête, c'était New-York : « la grosse pomme » (big apple), comme la nommaient les musiciens.

« Moi aussi, je suis l'Amérique »

Pour le jazz, l'axe de « la grosse pomme » passait par Harlem, le premier et le plus grand de ces ghettos qui font tant parler d'eux aujourd'hui, et par Broadway, le quartier des spectacles où se gagnait la consécration du public blanc et « cultivé ». Dans

cette ville énorme et cosmopolite, le jazz, en même temps qu'il se découvrait et s'imposait comme art nouveau, faisait connaissance avec les musiques de tous genres et de toutes origines. Il évolua ainsi, en quelques années, du vieux style « Nouvelle-Orléans » à sa maturité, à ce jazz classique que certains appelèrent « swing » ou « middle jazz ». Alors que le jazz traditionnel reposait sur une instrumentation fixe (trompette, clarinette, trombone, souvenirs des anciennes fanfares néo-orléanaises, auxquels s'adjoignirent à Chicago, les premiers saxophones), les musiciens de New-York différenciaient considérablement la composition de leurs orchestres : d'un côté la toute petite formation : un seul soliste soutenu par les instruments rythmiques traditionnels (piano, contrebasse, batterie, guitare) ; de l'autre, le grand orchestre, quinze à vingt musiciens, qui fut porté à sa perfection par Duke Ellington, le plus connu avec Louis Armstrong des musiciens de jazz. Entre ces deux extrêmes, mille combinaisons possibles.

C'était l'époque où le poète noir Langston Hughes écrivait : « **Moi aussi je suis l'Amérique** », où la revendication de dignité des noirs commençait à entraîner un mouvement de masse, politiquement organisé. Le prolétariat noir des grandes villes du nord se sentit solidaire des immigrants Sacco et Vanzetti.

syndicalistes victimes d'une machination policière et exécutés en 1927 ; la grande crise économique de 1930, en jetant dans la misère des millions de travailleurs, noirs et blancs, radicalisa leur lutte commune. A cette époque, revendication raciale et revendication sociale ne se différenciaient guère.

Avec le jazz, les noirs avaient en outre le sentiment d'avoir donné à l'Amérique le visage le plus original de sa culture. Le grand musicien américain de la première moitié du siècle, pour les traités de musicologie les moins fantaisistes, ce n'est pas George Gershwin, c'est Duke Ellington.

Une Afrique mythique

Le fait que la revendication raciale ne se posait pas seule de façon claire, se traduisit musicalement de deux façons à la fois contradictoires et complémentaires. Le jazz classique est aisé, volontiers enjoué, rarement dramatique ; ses emprunts harmoniques à la musique occidentale contemporaine sont fréquents : Debussy et Ravel sont ses deux inspirateurs préférés dans ce domaine. En même temps, il redécouvre l'Afrique : quelques années plus tôt, il s'agissait de faire oublier qu'on était noir. Le jazz classique, lui, affirme tranquillement : je suis noir et je suis américain.

L'Afrique qu'il traduit musicalement est d'ailleurs assez mythique et, disons, « stylisée ». Duke Ellington en a fait le style « jungle » : la batterie évoque un vague tam-tam ; la complexité des arrangements musicaux fait planer un bruissement moite : les solistes, aux cuivres bouchés, trompette et trombone, racontent dans ce climat une histoire inquiétante ou véhémement. Le chef-d'œuvre de ce style est sans doute la **Black and Tan Fantasy** (Fantaisie en noir et brun), où l'orchestre allie une grande rigueur et une grande finesse dans la composition et l'orchestration à la fermeté des mélodies jouées par les solistes. Cette œuvre se termine sur une « citation » de la **marche funèbre** après avoir oscillé sans cesse entre la tristesse et l'ironie : mais jamais avec ce désespoir rageur qui caractérisa la musique de jazz quelques décennies plus tard.

Dans ce contexte, l'existence d'orchestres mixtes prenait valeur de manifeste : ils furent assez nombreux à se produire à New York. Le cas le plus connu demeure celui du clarinettiste blanc Benny Goodman, dont le quartet comptait en outre un blanc (Gene Krupa, le batteur), et deux noirs (le pianiste Teddy Wilson et le vibraphoniste Lionel Hampton) : le grand orchestre réunit une pléiade de musiciens, noirs et blancs, dans un concert-apothéose, à Carnegie-Hall (la grande salle de concert new-yorkaise). Concert historique qui imposa le jazz définitivement comme un phénomène culturel de première grandeur, le 16 janvier 1938.

Cette mixité prenait un sens d'autant plus fort qu'elle fermait la porte de bien des salles et des cabarets aux orchestres qui la pratiquaient, à commencer par les plus « respectables » et les plus rémunératrices.

Cette musique, donc, s'imposa : les plus grands musiciens européens lui rendirent un hommage qui n'était pas seulement de politesse : Igor Stravinski composa même un *Ebony Concerto* pour le grand orchestre de Woody Herman.

L'esprit du jazz classique — « nous aussi, nous sommes l'Amérique » — culmina lorsque furent enregistrés, en 1943, les *V-Discs*, les « disques de la victoire ». Il s'agissait de maintenir le moral des G.I.s qui combattaient sous toutes les latitudes contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Tous les jazzmen en renom à l'époque y participaient.

Le rêve se dissipa

Cette impression que l'intégration était toute proche entraîna certains musiciens, parmi les plus grands, à des déclarations qui allaient leur être amèrement reprochées par la suite. Duke Ellington, déclara un jour « ne jamais avoir souffert, pour sa part, de la ségrégation raciale ». C'est que la société américaine « récupéra » fort bien, comme on dit aujourd'hui, le jazz. Les créateurs les plus en vue, dont le Duke lui-même, Louis Armstrong et quelques autres furent portés au Panthéon américain (« Voilà bien les preuves vivantes que tout homme de valeur peut s'élever chez nous, quelle que soit sa couleur de peau ») : ce qui permettait de maintenir une ségrégation radicale dans le Sud et grandissante dans le Nord à mesure que l'exode rural y gonflait la population des ghettos.

Vers les années 40, le rêve d'égalité raciale prochaine et « sans douleur » qui avait bercé la génération précédente, et que le gouvernement démocrate Roosevelt avait laissé espérer depuis que la grande crise économique de 1930 l'avait porté au pouvoir, se dissipa : les noirs en ressentirent une amertume d'autant plus forte qu'en même temps on les conviait à aller combattre pour la liberté en Asie et en Europe. Puisque la voie de l'intégration leur semblait se fermer, puisque la guerre même n'atténuait pas les discriminations dans l'armée, il fallait emprunter d'autres voies. La lutte pour les droits civiques allait s'organiser et se radicaliser progressivement. Ce « visage » allait se traduire musicalement par la naissance d'un style nouveau, le *Bop*.

Georges CHATAIN.

Face à une société qui refuse les Noirs en tant que Noirs, le désir d'assimilation fait bientôt place à la revendication de plus en plus affirmée d'une personnalité particulière.



La lutte pour les droits

La trompette coudéciviques commence vraiment avec la fin de la Deuxième guerre mondiale.

Le Dizzy Gillespie traduit en musique cette nouvelle revendication.



1940-1960 : LE RENIEMENT DE L'AMÉRIQUE BLANCHE

Le *be bop* ou *bop* (ou même *re bop* ainsi qu'on l'a appelé quelquefois) constitua longtemps le style le plus controversé du jazz. Ses origines elles-mêmes restent obscures. Toutefois, il semble établi que *bop* dérive de *be bop* une expression que l'on doit au trompettiste Dizzy Gillespie, et qui est en fait une onomatopée dont il usait souvent, soit pour fredonner, soit pour indiquer l'attaque d'une phrase à un partenaire.

Quoiqu'il en soit, on peut retenir comme une des versions les plus plausibles des conditions dans lesquelles s'élabora le *bop*, celle d'André Hodeir (chef d'orchestre et critique français) :

« Vers 1942, après que le jazz classique eût achevé ses conquêtes, un petit groupe d'instrumentistes avait pris l'habitude de se retrouver tous les soirs dans une boîte de nuit de Harlem : le *Minton's playhouse*. Il se composait de jeunes garçons de couleur qui, à la différence de leurs confrères, ne se sentaient plus à l'aise dans l'atmosphère de la « musique de swing ». Il devenait urgent de faire entrer un peu d'air dans ce palais richement orné qui allait bientôt se transformer en prison. Ce fut l'objectif que se donnèrent le trompettiste Dizzy Gillespie, le pianiste Thelonius Monk, le guitariste Charlie Christian (qui mourut avant que le travail du groupe eût produit ses fruits), le batteur Kenny Clarke et le saxophoniste Charlie Parker. A l'exception de Christian, ils étaient pauvres, méconnus et plutôt ternes... »

Ce sont pourtant ces ternes et jeunes inconnus qui allaient lancer la plus formidable révolution qu'ait connue le jazz : le *bop*, ce style fait de « virtuosité », foisonnant de tempos rapides, de mélodies cascadiantes et heurtées, de traits abondants fondés sur

quelques procédés mélodiques et harmoniques. La rupture est brutale avec le jazz classique. Le *bop* par sa complexité rythmique retrouve la polyrythmie propre à la musique africaine, et que le jazz d'avant ne pratiquait pas : sa tension extrême sur le plan émotionnel traduisait l'esprit et les sentiments violents de la nouvelle génération.

Le piano se libérait de la servitude de l'accompagnement exclusif : le batteur, traditionnellement musicien de soutien, devenait un soliste au même titre que les autres.

Un cynisme affiché

Cette musique révolutionnaire fut créée par de jeunes noirs qui tenaient à se distinguer sur tous les plans : technique instrumentale, technique pure (la trompette coudée de Gillespie) ou plus simplement encore excentricité vestimentaire. Il traduit une tendance, une volonté même de s'isoler, de se couper d'une société dont on renie les valeurs. Alors que la génération précédente estimait que l'intégration raciale allait se faire d'elle-même, d'une manière progressive, et pour ainsi dire « réformiste », cette génération des années 40 se sert de ses propres critères pour analyser la société américaine. Et la condamnation en est sans appel. Le fait d'être noir n'est plus une tare : le crime provient d'une société gangrenée par le racisme et rebelle à toute réforme.

Le cynisme affiché de ces jeunes musiciens (qui proclament qu'ils se fichent qu'on écoute leur musique ou non) traduit leur vision du monde qui les entoure : le noir n'est pas accepté par la société simplement parce qu'il est noir. La principale défense consiste donc à s'affirmer comme noir et

pour cela à reprendre possession d'une culture dénaturée par les tentatives (vaines) d'assimilation et aussi en partie confisquée par les blancs. « Quand les modernes, les beboppers, survinrent pour rendre au jazz, dans un certain sens, le caractère à part qu'il possédait à l'origine, en l'arrachant au courant majoritaire, la plupart des noirs de classe moyenne, enlisés dans leur citoyen-neté platonique, furent complètement dépassés. La sonorité volontairement âpre, anti-assimilassionniste du *be bop* tomba, tout comme en Amérique blanche, sur des oreilles sourdes ou horrifiées. Mon père me traitait de « bebopper », comme il m'aurait traité aujourd'hui de « beatnik » (Le Roi Jones : *Le peuple du blues*, page 196).

Le jazz constitue donc un domaine à « négrier » en priorité, il est la terre d'élection où s'ébattent les ancêtres : on jettera donc des passerelles ou plus simplement les yeux sur tout ce qui est noir : instruments et rythmes des Caraïbes (« Bongo bop » de Dizzy Gillespie) ; on invoquera ou on revendiquera son « africanité » (« *Mother Africa* » du même Gillespie, « *All Africa* » de Max Roach).

Liberté tout de suite

C'est l'époque où les Blacks Muslims prêchent la reconquête de la dignité et de la patrie perdues. Les noirs ne veulent plus attendre et l'un des premiers batteurs *bop* (l'autre étant Kenny Clarke), Max Roach, le souligne par sa « *Freedom now suite* » (Suite pour la liberté tout de suite) qu'il interprète avec sa femme, la chanteuse Abbey Lincoln.

On a parlé des influences occidentales et principalement européennes sur le *bop*. En fait, elles sont plus perceptibles dans un sous-style né du *bop* : le *cool* (frais). Le *cool* qui a ceci de particulier que, créé par des musiciens noirs dont le trompettiste Miles Davis (*bopper* de la première heure), popularisé dans le monde entier par le M.J.O.

(Modern Jazz Quartet) de John Lewis, il resta souvent l'apanage de musiciens blancs (Gerry Mulligan, Stan Getz, Lee Konitz) qui se sentaient plus à l'aise dans ses sonorités douces et décontractées. En fait, le *cool* fut surtout la musique d'une région, la Californie, dont le nom, *West coast*, servit aussi à caractériser cette musique : l'industrie du cinéma, et, autour d'elle, les multiples industries des loisirs, assuraient aux musiciens ces emplois nombreux et bien rémunérés, à condition, bien sûr, que leur musique soit légère, insouciant, et « ne pose pas de problèmes ».

Pendant, donc, que le *cool* ou *west coast* tenait le devant de la scène, la violence du *bop* continuait à se distiller sous des cieux moins favorables, et surtout à New-York.

Abdallah Ibn Buhaina

C'est l'époque où le mouvement noir des Blacks Muslims commence à prendre conscience de son importance, c'est le moment aussi où de nombreux musiciens de ce style plein de chaleur qu'on appelle *Funky* ou *Soul* (car c'est véritablement la musique de l'âme, soul en anglais) adoptent la religion musulmane : parmi eux un batteur dont les roulements célèbres aident les solistes dans leur improvisation par le « punch » qu'ils procurent : il s'appelle Art(hur) Blakey, mais ses frères de religion le connaissent sous le nom d'Abdallah Ibn Buhaina. C'est en 1955 qu'il devait fonder un quintet dont la structure n'a toujours pas changé (trompette - saxophone ténor - piano - contrebasse - batterie et quelquefois trombone) qui sous le nom des *Jazz Messengers*, les messagers du jazz, a fait plusieurs fois le tour du monde. Les solistes ont changé, mais Blakey, qui a maintenant plus de cinquante ans, est toujours en place pour faire connaître cette musique de l'âme dont il est un des plus typiques représentants.

Pierre H. COULA.

A.B.C. DU JAZZ

AFTERBEAT : La musique européenne accentue les temps forts, c'est-à-dire, dans une mesure à 4 temps (une marche militaire, par exemple), le 1^{er} et le 3^e temps. Le jazz au contraire, accentue les temps faibles (2^e et 4^e temps) ; c'est ce qu'on nomme l'*afterbeat*, et qui donne au rythme dans le jazz son efficacité.

BLUES (en argot américain : cafard) : c'est l'origine principale du jazz : les chants de misère et de désespoir des esclaves, puis des sous-prolétaires des grandes villes américaines. Le blues est un chant improvisé librement par un musicien, et, éventuellement soutenu par un chœur, des battements de main ou des instruments. Lorsque le blues devint instrumental (fin du XIX^e siècle), sa forme se fixa à 12 mesures (3 variations d'une phrase de 4 mesures), dans un cadre harmonique précis. Cette forme simple et solide donna une base favorable à toutes les improvisations.

FEELING : « Sentiment ». C'est le lyrisme dans le jazz, qui se traduit par l'utilisation très expressive des instruments : vibratos, gémissements (ou *growls*), glissandos, etc. Technique opposée à la musique européenne, qui, jusqu'à une date très récente, cherchait le son « pur ».

GOSPEL : Chant évangélique ; le rameau principal du *Negro spiritual* qui comprend aussi des sermons chantés et des chants nostalgiques que l'on peut qualifier de blues à inspiration religieuse (par exemple) : Sometimes I feel like a motherless child ; quelquefois je me sens comme un enfant sans mère).

SWING : « Balancement ». Ce mot, qui a été déformé par l'usage courant en Europe (on parlait des « swings » comme on parle aujourd'hui des « yés-yés »), désigne la qualité du rythme qui est l'assise du jazz (on dit : « tel musicien a du swing, tel autre en manque »). Le *swing* et le *feeling* sont les deux critères qui mesurent la qualité d'un musicien.



Washington en feu après les émeutes qui suivirent l'assassinat de Martin Luther King. Dans le *Free Jazz*, qui veut être la violence faite musique, Pharoah Saunders (ci-contre) est un chef de file.

L'affirmation d'une personnalité particulière débouche sur la revendication du «black power»; la ségrégation est retournée, avec violence, contre ceux qui la pratiquent.

1960 : DE LA MUSIQUE COMME MANIFESTE

JUSQUE dans les années 50, la lutte pour l'intégration mobilisait l'énergie massive des noirs américains. Puis, assez brusquement, tout changea. Les luttes de libération coloniale en Afrique et dans le Tiers-Monde ouvraient une alternative psychologique à l'intégration. Partout dans le monde les esclaves combattaient et se libéraient. Pour les noirs américains, l'Afrique cessait d'être un mythe, le Paradis perdu, et devenait un exemple. Cela se traduisit d'abord chez eux, on l'a vu, par l'adoption de l'Islam, religion du Tiers-Monde et des opprimés, contre le christianisme, religion de l'Europe et des oppresseurs, puis par la radicalisation politique que l'on sait.

Cette mutation allait très vite se traduire sur le plan musical.

Au milieu de l'année 1960, paraissait aux Etats-Unis un disque à propos duquel un des principaux critiques de jazz d'outre-atlantique, Martin Williams, a pu écrire : «C'est un album inhabituel qui ouvre des horizons nouveaux au jazz. Mais cet album, qui surprendra, choquera même des oreilles peu habituées à l'avant-garde, a été improvisé librement et de façon continue. Aucun musicien n'a pris de risques plus grands qu'Ornette Coleman dans cet album. Il n'y a pas eu de pré-conception en ce qui concerne les thèmes ou le canevas harmonique. Chacun n'avait que son imagination

et son feeling, le sien et celui de ses accompagnateurs pour le guider.»

Qui donc est cet Ornette Coleman, responsable de ce disque pour la réalisation duquel huit musiciens ont improvisé librement pendant près de quarante minutes ? En 1960 il a trente ans. Après de solides études musicales, il a commencé sa carrière dans des groupes de style traditionnel avant de monter à la fin des années 50 un quartet au sein duquel il va chercher à faire éclater les cadres que le jazz s'était fixés jusqu'à présent. D'où l'importance de ce disque dont le titre «Free jazz» (jazz libre) sera celui que l'on va donner à ce nouveau jazz qui a maintenant près de dix ans d'âge.

A la même époque, c'est-à-dire au début des années 60, John Coltrane évolue de façon radicale vers une musique incantatoire, les morceaux se font plus longs et les sonorités des instruments laissent apparaître l'agressivité qui va devenir un mode d'expression usuel. Parmi les pianistes qui représentent le mieux cet état d'esprit, cette rupture avec une écriture qui n'avait pas été remise en question depuis quinze ans, il faut avant tout citer Cecil Taylor, dont le désordre apparent révèle plus profondément un compositeur original et sans concessions.

Tout est possible

Cette remise en question, un critique américain, Don Heckman, l'a formulée en peu de mots (Les Cahiers du Jazz n° 16/17) : Aux références au swing, accords pré-établis, structure, cadence, sonorités, hauteurs déterminées, Don Heckman oppose énergie, invention spontanée, action, autonomie des sons individuels, introductions de «bruits», sollicitations de toutes les recherches instrumentales.

Tout est donc possible, du retour aux sources d'Archie Shepp, qui s'inspire de Coleman Hawkins, ou du saxophoniste Albert Ayler, composant des thèmes directement inspirés du folklore américain, pour mieux les pasticher ensuite, afin de les tourner en dérision. Comme le magnétophone et l'ordinateur deviennent partie intégrante du matériel orchestral de la plupart des musiciens européens, le musicien de jazz intègre de plus en plus dans sa panoplie des éléments que l'on avait l'habitude de ne pas considérer comme faisant partie du matériel «classique». Les frontières du jazz ne font que reculer depuis les premières tentatives d'Ornette Coleman. A réentendre aujourd'hui ses premiers disques, il apparaît déjà comme classique et l'ordre qui représentait le style des premiers jazzmen modernes, Charlie Parker surtout, demeure sous-jacent dans ses longues improvisations, ce qui n'était pas apparu lors de l'irruption de cette nouvelle musique. Ornette Coleman, déjà au rang des classiques ? C'est peut-être un des premiers paradoxes de cette musique qui détruit ses mythes aussi vite qu'elle les crée, pour refuser de s'enfermer dans des définitions toujours remises en question.

Gilles DREYFUS.



Béatrice Hevigiers

Deux scènes de *L'Oracle*; le réalisateur du spectacle, Med Hondo.



«Le théâtre africain doit s'insérer dans le théâtre universel»

L'ORACLE

La présentation de *L'Oracle* (1), une pièce du Congolais Guy Menga, par la Compagnie Shango (2), constituait une tentative périlleuse. Il fallait en effet du courage — et aussi le sens des responsabilités — pour proposer au public français une œuvre reflétant les réalités africaines, même si les personnages évoqués trouvent en France et ailleurs leurs «répondants».

L'Oracle est l'histoire d'un père qui entend marier sa fille avantagement, avantagement pour lui. Autour de ce thème traité dans la tradition de Molière, apparaît la diversité des habitants d'un village africain.

La leçon de *L'Oracle* est que les traditions populaires ne s'opposent pas forcément aux exigences de la jeunesse, à moins qu'elles n'aient été déformées sous l'effet conjugué du fétichisme et de la colonisation toujours influente.

La tentative de *Shango* soulève des questions qu'il nous a paru utile de poser au metteur en scène Med Hondo.

Med Hondo a 30 ans. Il appartient à une famille de nomades mauritaniens. Il est le premier metteur en scène africain à monter à Paris une pièce africaine.

Sa situation est celle de beaucoup d'hommes de théâtre africains qui, ayant reçu une double culture, sont définitivement liés à des civilisations différentes, celle du colonisateur et celle du colonisé. Il nous a dit quels problèmes soulève pour lui cette «bâtardise».

L'ORACLE est une œuvre morale. En effet, l'un des problèmes qui rongent l'Afrique actuellement, du nord au sud, est celui de la dot. Comme le rappelle «L'Oracle», le vieillard qui, dans la pièce, représente la sagesse africaine, la dot n'était autrefois qu'un cadeau du fiancé, un symbole, l'occasion de rendre une joie plus grande. Mais l'argent, produit d'importation, a entraîné la transfiguration du sens même de la dot. *L'Oracle* le souligne : on vend aujourd'hui sa fille comme des ignames sur le marché.

Il est évident que *L'Oracle* serait mieux compris en Afrique qu'il ne l'est à Paris. Ici, on risque de retenir surtout l'anecdote alors qu'à travers cette pièce, se retrouve la réalité politique et sociale de la plupart des pays africains.

Ce qui est possible.

Faut-il que l'Afrique vive sur le mode occidental ou, au contraire, s'en inspire en gardant ses traditions propres ? Nous revenons par là aux problèmes du théâtre africain qui ne constitue pas, tant s'en faut, une préoccupation nationale (l'Afrique a d'autres problèmes et bien plus importants...).

Il ne faut absolument pas que ce théâtre se base sur celui de l'Occident. Il est en effet encore possible pour nous d'éviter ce qui est courant en Occident, un théâtre de plaisir, de digestion, au sortir duquel on peut dire : «Qu'est-ce qu'on va boire ?»

Nous sommes donc une vingtaine d'Africains qui composons *Shango*, liés entre nous par une certaine culture qui nous a été imposée. Cela veut dire que si nous sommes Africains, nous sommes aussi, d'une certaine façon, français. Certains



Si vous vous intéressez au jazz, lisez

JAZZ
HOT

LA REVUE INTERNATIONALE DE JAZZ

14, rue Chaptal - PARIS-9^e

Offre spéciale : un microsillon 30 cm jazz (Vogue) à tout nouvel abonné

Abonnement annuel : 40 F - C.C.P. Paris 1925-10

→ nous disent : « Si vous voulez faire du théâtre africain, rentrez chez vous. » A cela, je réponds que, chez moi, c'est aussi ici, à cause de cette culture qu'on m'a imposée.

Viennent ensuite les problèmes pratiques. Jusqu'à présent, l'acteur africain était employé dans un contexte déterminé : on avait besoin d'un noir, d'un type nord-africain... L'acteur ne s'exprimait qu'à travers ce que les autres voyaient de lui, qu'en fonction de ce que ceux-ci avaient décidé qu'il soit. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons fondé, en 1966, cette compagnie. La seule possibilité que nous ayons d'exprimer nos problèmes, c'était d'inciter les écrivains du Tiers-Monde à écrire pour le théâtre et de monter leurs pièces.

Un devoir d'honnêteté

Un danger guette les hommes de théâtre africains. Il existe en effet chez certains une espèce d'autosatisfaction, la satisfaction d'être un noir tel que les autres le pensent. On peut, bien sûr, jouer du tam-tam, on parle de sa tradition, on chante le Griot... Ceci, nous avons pour notre part la volonté de le rejeter parce que nous nous voulons des hommes responsables. A aucun prix nous ne voulons « faire du folklore », faire plaisir à ceux qui disent : « Ils sont doués, ces noirs. Ils savent danser et chanter. »

Envers le public français, nous avons un devoir d'honnêteté, celui de lui montrer sous une forme théâtrale les hommes et les femmes africains, tels qu'ils sont. Evidemment, on pourrait satisfaire le public à bon compte, mais nous nous sommes assignés une autre mission.

Avec Shango, nous souhaitons établir le dialogue non seulement avec le public français mais aussi avec le public africain. J'ai, à ce sujet, sans même connaître les

principes des échanges culturels, le droit de m'étonner que des pièces qui me semblent devoir intéresser le public africain sont précisément celles qu'on ne lui envoie pas. Par ailleurs, sur le plan de la rentabilité, il est extrêmement difficile pour une troupe de partir en tournée dans un seul pays.

Un drame culturel

Notre théâtre connaît par ailleurs ce drame culturel qu'est le problème de la langue. Il y a heureusement en Afrique des troupes locales qui utilisent la langue vernaculaire. Malheureusement, leur champ d'action est limité. Il existe pourtant des procédés techniques. Par exemple, si *L'Oracle* était joué en Afrique, il pourrait être traduit pendant la représentation. En tant qu'acteur, j'ai personnellement l'expérience de la chose. Par exemple, j'ai joué en Yougoslavie et le procédé que j'évoquais était utilisé. Pour ce qui concerne l'Afrique, cela permettrait de ne pas réserver l'exclusivité à la société dirigeante, souvent formée comme nous à l'école du colonisateur.

Je voudrais encore préciser que nous rejetons un théâtre qui serait disons nationaliste. Je pense en effet que le théâtre africain, sans pour autant renoncer à ses qualités propres, doit s'insérer dans le théâtre universel. Il ne peut plus y avoir de théâtre qui serait simplement togolais ou sénégalais, etc.

Pour conclure sur *L'Oracle*, je dirais que nous avons voulu montrer, en même temps que les réalités africaines, que la sorcellerie n'est pas le monopole du seul Congo-Brazzaville, comme en témoigne le mage de Marsal.

(Propos recueillis par Jean-Pierre Saïd.)

(1) Studio des Champs-Élysées, Paris.
(2) Shango est le nom d'un Dieu qui symbolise la force et l'amitié.



AUSCHWITZ ORATORIO

LE 16 avril 1967, au cours des cérémonies qui ont eu lieu sur les lieux mêmes du camp d'extermination d'Auschwitz, les pèlerins écoutèrent une œuvre absolument nouvelle qu'ils ressentirent jusque dans leur chair, *Dies Israe, Auschwitz Oratorio*. Pourtant, la plupart des assistants n'avaient pas l'oreille habituée à ces moyens d'expressions musicaux où les stridences, les discordances et tout ce qui peut provoquer le malaise physique, moral et mental sont employés afin d'approcher cette réalité qui dans son horreur atteint le fantastique. Cette musique, ces chants, la foule, venue nombreuse, l'absorba en frissonnant et nous-mêmes, qui essayons d'en reconstituer la scène, avec eux. Ce n'est pas la première fois qu'une musique est créée pour de telles circonstances. Darius Milhaud s'est illustré dans ce « genre » avec *Le Château de feu*. Mais de nombreuses années séparent ces deux grandes œuvres, du théâtre de Brecht au théâtre laboratoire de Wrocław.

A la dérive

Penderecki, qui est polonais, ressentait vivement la nécessité de composer une œuvre dédiée à la mémoire des victimes

d'Auschwitz. Déjà, ce jeune compositeur (trente-cinq ans aujourd'hui), avait manifesté cet engagement par son art, en composant, en 1961, une œuvre à la mémoire des victimes d'Hiroshima (distinguée par la *Tribune internationale des compositeurs*, un organisme de l'UNESCO). Le compositeur, au-delà de ses expériences musicales, tient à ce que sa musique soit utile et utilisée sous une forme qui dépasse le cadre traditionnel des concerts publics.

L'œuvre concernée est écrite pour solistes vocaux, chœurs et orchestre. Penderecki a composé sa musique en juxtaposant des extraits issus de la bible, de la tragédie grecque et de certaines strophes de poètes contemporains. Pour une raison inhérente à son travail de créateur, il a traduit l'ensemble en latin : pour rendre cette impression de surnaturel, il avait besoin d'une langue qui ne permette pas une communication, un échange trop directs. L'oratorio est fractionné en trois parties. Dans la première, *Lamentation*, le chœur est couvert par l'épouvantable bruit des instruments à percussion et les voix s'y noient ; on n'entend plus que plaintes et gémissements et à nouveau la soliste (Stefania Woytowicz) dont la voix étrange et belle est une barque à la dérive dans un océan noir. La douleur qui a dépassé son paroxysme n'est plus douleur. Elle n'est rien. C'est l'anéantissement complet. Le vide. Le camp de la mort.

Pour *l'Apocalypse*, Penderecki a utilisé la voix d'une basse (Bernard Ladysz). Pour recréer le climat inhumain et surhumain, le compositeur n'hésite pas à employer la sirène et des chaînes. Au bout de cette nuit, il y a le réveil, c'est l'apothéose où, avec les chœurs, sont utilisées les voix de la soprano, du ténor (Wieslaw Ochman) et de la basse.

Ne plus entendre

Aux poètes polonais Wladyslaw Bronewski et Tadeusz Rozewicz, le compositeur, a associé Louis Aragon, pour qui s'écouter en latin doit constituer une surprise :

« Limite de la faim, limite de la force
Ni le Christ n'a connu ce terrible chemin
Ni cet interminable et déchirant divorce
De l'âme humaine avec l'univers inhumain »
(Le Musée Grévin, 1943)

...et aussi Paul Valéry :
« Le vent se lève. Il faut tenter de vivre. »
(Le Cimetière marin)

Ce disque plus fait pour les jeunes que pour les aînés est d'une qualité exceptionnelle. Il fait partie de ceux qu'il faut écouter mais que nous voudrions ne plus entendre. (Philips)

Charles FUTERMAN.

TÉLÉVISION : « CELLES DU VOYAGE »

« LES femmes aussi », l'excellente série télévisée d'Eliane Victor, nous a présenté le 17 janvier « *Celles du voyage* », une émission signée Daniel Karlin et Philippe Laik. A travers les portraits de trois femmes tziganes, de groupes ethniques différents — Rom, Manouche, Gitane — les auteurs de ce reportage ont eu le mérite de poser quelques questions clefs : quelle est l'attitude des Tziganes par rapport à la société française ? Y a-t-il une évolution ? Quelle est la place des femmes dans cette évolution ? Ces grands voyageurs vont-ils ou non se sédentariser ?

— Dans votre reportage, la caméra a su apparemment faire oublier sa présence, au point que vos documents donnent l'impression de la vie réelle. Comment avez-vous procédé ?

— Nous avons d'abord délibérément choisi le Midi de la France. Sans doute aurions-nous pu filmer des Gitans dans les banlieues grises des grandes villes du Nord ; nous aurions pu montrer la misère réelle des pauvres campements de roulottes installés par exemple à proximité de Paris. Mais nous ne voulions pas tomber dans le misérabilisme. Nous voulions avant tout faire une émission sur une minorité opprimée. Nous sommes donc allés sur les routes du soleil et, après un long repérage, nous avons choisi trois familles avec chacune desquelles nous avons vécu une dizaine de jours. Nous sommes devenus les amis des Rom, de Manou et de sa famille, les Manouche, d'Elise... Toujours, nous avons délibérément laissé de côté l'aspect folklorique bien connu : les airs de guitare et les danses...

— Sur ces routes, vous avez rencontré des traces de racisme ?...

— Oui, à plusieurs reprises. Nous avons d'ailleurs entrepris de démonter un incident raciste. Vous avez pu le voir à l'occasion de l'interview du maire d'une petite localité située à 30 kilomètres d'Avignon. Nous avons très longuement discuté avec cet homme. Il ne devait pas se croire raciste. Mais il a dit cependant : « Les Gitans ne sont pas des gens comme nous ; ils sont sales et ils ont des tas de gosses. »

« Ce maire était donc atteint par le virus ordinaire du racisme qui consiste pour un homme à se croire supérieur à tout être qui diffère tant soit peu de lui-même. Il a donc commencé par interdire aux Gitans l'accès au lavoir municipal : « Vous comprenez, ces gens auraient pu laver leur linge dans la même eau utilisée par les habitants... et leur linge est sale ! » (N.D.L.R. : nous avons entendu ces propos au cours de l'émission.) Mais « le brave homme » a quand même offert aux Gitans de leur prêter son lavoir personnel. Parce qu'il ne se sent pas raciste, voyez-vous.

« Nous avons été bouleversés par tant de racisme inconscient, d'autant plus que nous savons que c'est avec des « braves gens » du genre de ce maire que tout peut arriver. Mais ce qui nous a le plus surpris après l'interview, c'est que certains membres de notre équipe technique n'ont même pas été offusqués par le comportement du maire !

— Le problème du stationnement est important pour ces hommes et ces femmes du voyage ?

« Oui, très important. Bien souvent des arrêtés municipaux leur interdisent les abords des villages. Mais la question scolaire nous est apparue être la plus grave. Souvent, l'école primaire, déjà surchargée, est incapable de recevoir les enfants tziganes. Il arrive malheureusement que « le manque de places » ne soit qu'un alibi, il est courant également que l'instituteur qui reçoit pour quelques jours seulement deux ou trois élèves, très souvent en retard sur les programmes, soit désarmé. Il ne sait que faire. Il a à peine le temps de faire connaissance avec eux. Alors il les laisse au fond de la classe... Tous les instituteurs n'ont pas cette attitude découragée. Mais il est vrai que le problème de la scolarisation des Tziganes ne peut être résolu dans le système actuel. Faut-il envisager des cours par correspondance ? Le problème est important ; actuellement, la communauté tzigane ne comprend pas un seul universitaire.

— Votre émission aura sans doute servi à combler le fossé qui sépare la communauté tzigane du peuple français. Pour terminer, avez-vous une anecdote particulière à nous relater ?

— Vous avez vu ces images de caravanes filmées sur la route, en Arles. Nous les avons réalisées avec l'aide des motards de la police qui nous ouvraient la route. Nos amis tziganes n'en revenaient pas ! Ils sont tellement habitués aux contrôles et aux tracasseries policières.

(Propos recueillis par Jean CONTE.)

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis



Mohamed Lakhdar-Hamina et sa jeune femme Denise Mimoun, qui tient dans le film un rôle silencieux, mais important.

Le premier cinéaste algérien parle de son premier film.

LE VENT DES AURÈS

Premier long métrage algérien, réalisé par un Algérien, tourné par une équipe algérienne, **Le Vent des Aurès** est l'histoire de l'amour d'une mère pour son fils qui aide « les frères ». A la suite d'un ratissage de la région, le jeune homme est emmené dans un camp de concentration. Sa mère le recherche de camp en camp, finit par le retrouver, et lorsqu'il meurt sous la torture, meurt à son tour contre les barbelés électrifiés du camp.

En même temps qu'une histoire, le film est la vie quotidienne du peuple algérien. Nous avons demandé à M. Lakhdar-Hamina quel rôle il donne au cinéma algérien depuis l'indépendance, et à son film en particulier :

J'AI terminé le film il y a deux ans. Il a été présenté au Festival de Cannes en 1967 et, quelques jours après, il y avait la guerre des Six Jours. Et la conspiration du silence s'est faite. C'est un film qui reste quand même très algérien. Les Algériens sont des arabes. C'est pourquoi il n'était pas très bienvenu ni de la part des distributeurs, ni de la part des exploitants de le présenter. J'ai eu beaucoup de propositions, par exemple dans le cadre du Festival de Cannes. Quinze jours après, personne ne m'en a reparlé. C'est aussi clair que ça. Et pourtant, ce n'était pas un film agressif, mais un film humain.

Un seul plan suffit...

Le cinéma ne peut pas être autre chose qu'un cinéma populaire. Il puise son essence même au sein de son peuple, enraciné dans les racines du peuple. C'est ce que j'appelle un cinéma populaire, ou de vérité, ou authentique. Je ne peux pas

parler de la mère bretonne, ou de la mère auvergnate, je parle de la mère algérienne parce que je connais ce problème. Le rapport que j'ai tracé entre le père, le fils et la mère, cette espèce de triangle familial, ce sont les rapports que j'ai subis. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué dans le film, mais les rapports c'est toujours : « Va chercher le café », « Va faire ceci », « Va faire cela », ce sont des ordres. Ma référence, ça a été mon père. Parce que c'est une histoire authentique, c'est l'histoire de mon père et de ma grand-mère. Mon père est mort dans un camp de concentration sous la torture. C'est cette histoire que j'ai essayé de tracer, mais avec pudeur. Je ne pouvais pas aller plus loin.

La source de tout

Les gens m'ont reproché de n'avoir pas fait un film polémique. Mais un film polémique, ça intéresse qui ? Ça intéresse les gens qui sont déjà pour nous. Il faut dire les choses, mais dans une forme qui soit

comprise. Ainsi mon film peut passer à Paris, être apprécié par des Français. Je ne veux pas gêner le spectateur français : même si le spectateur français est de gauche, s'il est pour l'Algérie, s'il sait qu'il y a eu la torture, ce sont quand même des Français qui torturent. Il faut qu'on sente, qu'on devine qu'il y a eu tout cela. Un seul plan suffit à définir la tragédie d'une guerre. Les violences de la guerre, ou les tortures, l'amoncellement d'horreurs, après dix minutes, ne touchent plus personne.

Comme je le disais, le cinéma populaire, c'est d'amener à ce que le peuple algérien ressemble au peuple français, comme au peuple chinois, comme à tous les peuples, avec les mêmes définitions.

Les films sur la construction du pays, après la colonisation, ce sont les plus importants. Aujourd'hui, on ne peut pas nous en vouloir de nous pencher sur le passé proche, sur la guerre de libération, car la guerre de libération, pour le peuple algérien, est une source de tout : de bravoure, de morale, de fierté. Mais les problèmes sur lesquels il faudra se pencher sérieusement, ce sont les problèmes actuels, pour l'évolution de notre peuple, pour l'évolution de la masse algérienne et du prolétariat algérien. Il se pose à nous les problèmes des femmes, de l'autogestion, de la religion.

L'essentiel est de faire des films

Pour moi, le cinéma est le plus grand moyen d'éducation et de formation, surtout chez un peuple analphabète. Les moyens audio-visuels, les moyens par l'image sont des moyens extraordinaires. Vous pouvez former des gens, vous pouvez lancer une idée à travers la télévision, à travers le cinéma, à travers la radio, tout cela conjointement, et faire ainsi ce que vous voulez. Je trouve que les moyens audio-visuels ne sont pas encore au service de l'évolution des peuples. Surtout dans le Tiers-Monde, les gens vont beaucoup au cinéma, parce qu'ils n'ont pas d'autres amusements. Or, le cinéma garde son pouvoir fascinant sur les masses, et c'est très important pour nous : nous avons là une force de frappe terrible pour l'évolution, encore faut-il s'attacher au travail, à un travail constructif.

Le cinéma algérien se développe par rapport au cinéma des pays en voie de développement. En six ans d'indépendance, il y a eu des films, bons ou mauvais, mais l'essentiel est de faire des films. Et, sur ce plan, le cinéma algérien décolle. C'est toujours la recherche du film engagé qui apporte quelque chose à l'homme.

(Propos recueillis par Michèle DESCOLONGES.)

Iu... vu... entendu

● « Un franc-tireur juif raconte... » Sous ce titre, Abraham Lissner publie un témoignage personnel, simple et précis, rédigé surtout en termes de communiqués militaires, où les faits vécus parlent plus que le narrateur, comme l'explique dans sa préface Henri Rol Tanguy. Pour Joseph Fridman, Abraham Lissner « retrace avec la simplicité d'un homme du peuple, ce qu'il a vu et vécu, au cours de trente mois de lutte armée contre l'occupant nazi, au sein d'un réseau restreint ».

● Jean-Marc Tennberg est « interdit » à l'ORTF. Il n'y était déjà pas en odeur de sainteté, mais son dernier disque, **Le sang des hommes** (voir « Droit et Liberté », septembre-octobre 1968) lui en a fermé définitivement les portes. Le **Discorama** où il devait réciter trois poèmes de Prévert, a été ajourné sine die. Le **sang des hommes** est un témoi-

L'ouvrage d'Abraham Lissner (10 F), peut lui être commandé directement (6, rue de Nantes - Paris-19^e).

gnage récité sur la torture et la répression, en Algérie, au Viêt-nam, et à Paris en mai 68.

● Jacques Doriot, Pétain et Brasillach sont les nouveaux fleurons du catalogue de disques de la S.E.R.P., que dirige l'ancien député poujadiste Jean-Marie Le Pen. Le Pen vient d'être condamné, rappellons-le, pour « apologie de crimes de guerre » pour un disque assez chaleureux sur le nazisme. Voici à présent l'apologie de la trahison et de la délation.

● Miguel Angel Asturias sera l'hôte du Théâtre municipal de Colmar avec une pièce inédite, **Torotumbo**. La mise en scène sera de Clément Harari.

● « Lettres de Stalingrad », un film de Gilles Katz, est en cours de tournage à Samoens, dans les Alpes. Cette œuvre veut raconter le « contexte intérieur » de tortionnaires nazis qui, « dans le civil », se conduisaient en « citoyens rangés ».

UN ÉTAT-CIVIL POÉTIQUE

Il me le dit. Il messierait qu'ici je le loue trop :
restez assis je ne suis qu'un châtain

| de passage
Mais vous lirez. Alors, vous penserez que je n'ai pas assez loué.

Aujourd'hui, la poésie aime les mots. Georges Châtain se moque d'eux.

Aujourd'hui n'est pas nénuphar
| exquis

la poésie diaphane douce
ni les mots amuse-gueules

Mais il les aime. Ses mains habiles s'amuse à les couler notes et neumes.

Miss-mondes caressées nues par les
| rotatives

jocondes du métro Vénus
callypiges ombrées d'angoisses in-
| dites

désirs de papiers corps
vêtus de lettres univers voilà nos
| muses

Et bien qu'il dise en dernier vers

Nous le donnons pour ce qu'il vaut

il choie le poème car il sait son pouvoir.

le poème noircit les calicots le Premier
| mai

les murs maculés la nuit de goudron
les tracts et les caniveaux des ban-
| lieux

les amours éclatés dans le béton
| brutal

les grèves épopées aux conclusions
| futures

Une permanente improvisation, mais ne vous y fiez pas : elles viennent d'un long et amoureux et douloureux travail (celui qui mûrit un violon par des mains, une trompette à des lèvres), ces allitérations rythmées, ces alliances de termes opposés. Et le poète vous suit d'un regard amusé et anxieux, quand il chute (par saut périlleux) du plus simple au cocasse. C'est que son cœur musclé bat fort.

Tuer enfin
la tumeur inutile du cœur

Vous qui connaissez son visage, n'est-ce pas qu'il se craint ? Et c'est pourquoi la gouaille gobe l'émotion ; et que soudain un « gros mot » (rare !) l'en soulage. Elle n'en est que plus profonde.

La mort est cruellement présente à cet *Etat Civil* (1). Celle d'une jeune désespérée.

La mort flua sans frein dans les yeux
| blancs

celle de Marilyn Monroe et celle de Julian Grimau. Un *Faire-part* pour Cézanne. Bien différentes, mais même mort, chemin des hommes.

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques, acryliques, laines, etc., pour fabricants d'imperméables, anoraks et blousons, été et hiver.

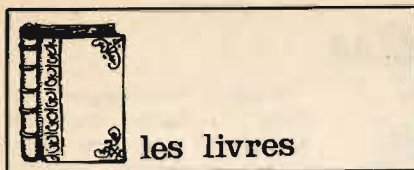
41, rue du Sentier - Paris-2^e - 488-82-43

Un technicien vous conseille...

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

44, rue Saint-Placide - Paris-6^e 222-27-33 Catalogue franco



les livres

La mort d'Hitler

de Besymensky (Plon)

Le secret majeur de la deuxième guerre mondiale, celui de la mort d'Adolf Hitler, n'avait pas encore été élucidé.

On ne possédait pas — en dehors des déclarations contradictoires de « témoins oculaires » — la preuve formelle du suicide du führer de l'Allemagne nazie, le 30 avril 1945, à la chancellerie de Berlin.

Voici que, pour la première fois, un journaliste soviétique publie le texte intégral du procès-verbal d'autopsie, rédigé par un groupe de médecins légistes de l'Armée Rouge (dont certains comptent aujourd'hui parmi les savants et les médecins les plus fameux d'U.R.S.S.).

Cette publication soviétique, préfacée par Alain Decaux, apporte la pierre qui manquait encore pour conclure l'histoire de la deuxième guerre mondiale.

Elle permet de dissiper la légende de la mort héroïque du « Führer », si soigneusement entretenue par les survivants de son entourage et les nostalgiques du N. P. D.

Nous avons lu aussi

ANTHOLOGIE JUIVE, par Edmond Fleg, Flammarion.

Cette anthologie parue en 1923, reprise et augmentée, paraît amplifiée à nouveau très considérablement.

Des origines à nos jours, l'auteur donne un panorama culturel, religieux, historique et philosophique de la vie juive.

L'AMBIVALENCE DANS LA CULTURE ARABE, sous la direction de Jacques Berque et Jean-Paul Charnay, Editions Anthropos.

Livre considérable de recherches et d'études sur l'esprit de la culture arabe. Philosophes, sociologues, islamologues, linguistes, juristes et historiens font état de leurs patients travaux qui permettent une approche réelle de cette culture.

Bernard BERELY.



les arts

Hans Hartung

Le Musée d'Art moderne de Paris consacre une rétrospective à Hans Hartung.

Hans Hartung, fils de médecins, est né à Leipzig en 1904. En 1935, il fuit le nazisme et s'installe en France. A deux reprises, il s'engage dans la Légion étrangère ; la seconde fois, en 1944, il est grièvement blessé lors de l'attaque de Belfort.

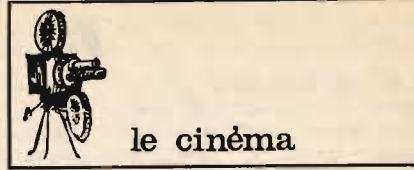
Les débuts figuratifs de Hartung ne sont pas très probants. Aussi, n'est-on pas étonné de voir l'artiste prendre très tôt de l'intérêt pour l'abstraction. L'art abstrait, qui, après le cubisme, abolit la perspective de la Renaissance, constitue véritablement une transformation qualitative dans l'art de représenter le réel (les statuettes nègres auront eu dans cette affaire une importance considérable).

Les premières toiles abstraites de Hartung ne vont pas sans évoquer, par le graphisme, la composition, les tons, l'intensité des tableaux de Braque. Mais peu à peu, son originalité se dessine.

Rien n'est plus trompeur que le fond d'une toile de Hartung qu'on dirait uniforme, alors qu'il est infiniment nuancé et se conjugue avec les signes, les formes, les volumes, les masses, les traits qui lui sont superposés avec des contrastes et un relief d'une richesse inouïe. Nous suivons, de toile en toile, la continuité de l'effort du créateur qui possède l'obstination passionnée des chercheurs scientifiques. Ce qui émeut aussi, dans sa toile, c'est cet écheveau qui se déroule, dense, confus, infini. Parfois, ces masses sombres, tendues, paraissent en instance de projection, tels des oiseaux sauvages aux ailes sèches et fuselées.

A travers ses toiles, nous ressentons aussi l'intérêt d'Hartung pour la calligraphie japonaise ou chinoise : superposition d'un langage écrit qui trouve ici une autre fonction au travers d'un langage pictural qui souhaite se dégager des influences de l'Occident.

Charles FUTERMAN



le cinéma

Mister Freedom

On rit beaucoup, surtout au début, et on s'ennuie un peu vers la fin de cette énorme bande dessinée qu'est **Mister Freedom**.

Mr Freedom (Monsieur Liberté), un cow-boy harnaché à la fois en cosmonaute et en joueur de rugby, représente l'impérialisme américain : au nom de sentiments humanitaires, pour porter le flambeau de la liberté dans les pays menacés par les « rouges », il séduit, tue et détruit.

La France venant de subir une secousse « révolutionnaire », on l'y envoie afin de rétablir l'ordre. A Paris, il rencontre **Moujik Man** et **Red China Man** qui, chacun de son côté, tentent de récupérer le mouvement, représenté par les F.A.F. (forces anti-freedom). Finalement, les F.A.F. détruiront Mr Freedom et sa clique.

Tant qu'il en reste à l'américanisation de notre vie, on pardonne au réalisateur les coups d'œil trop appuyés, voire les tapes sur le ventre : on rit d'un érotisme de pacotille, d'une brutalité gratuite, d'une mode dérisoire.

William Klein croit aux vertus curatives du rire, et prétend que le spectateur qui aura ri de Mr Freedom ne pourra plus prendre au sérieux les déclarations de M. Johnson. Peut-être. Mais celui qui rit aux déclarations de Mr Freedom a déjà fait le rapprochement. Et c'est l'un des reproches que l'on peut faire à William Klein : il s'adresse à des initiés.

D'autre part, l'uniforme que portent les F.A.F. leur attribue une pureté — vraisemblablement idéologique — en même temps qu'une unanimité que les Français sont loin d'avoir.

L'ennemi vient toujours d'ailleurs. Le nom même des Forces Anti-Freedom le prouve : il s'agit de combattre un agresseur venu de l'extérieur. C'est une vision un peu complaisante des situations. Mais sans doute ne faut-il pas chercher plus loin que le rire immédiat.

Michèle DESCOLONGES



les disques

L'universel refus

Il est universel, le refus de la guerre et de ses horreurs, universel et aussi vieux que le monde. Bien avant que le disque propage parmi nous ces professions de foi mises en musique, ceux qui, les premiers, étaient concernés par la guerre chantaient, criaient : Non ! Assez !...

De tous les chercheurs qui consacrent une grande part de leurs travaux à cette quête ingrate et difficile qu'est la découverte de textes authentiques et non édulcorés, Lionel Rocheman (Chant du Monde LDX 74357), patiemment, sans bruit, fait œuvre d'historien.



Lionel Rocheman

Son dernier microsillon, **Chansons et plaintes de soldats**, est une somme. Quatorze chants de soldats, de conscrits, avec force ou par le biais d'allusions, font le procès de la guerre, de son inutilité, de sa responsabilité dans le malheur des hommes. Georges Brassens, qui s'y connaît, a salué Lionel Rocheman comme l'une des valeurs sûres de ce music-hall renouvelé, qui nous a déjà donné Reggiani et a laissé une place à Atahualpa Yupanqui — chose impensable il y a dix ans.

Yupanqui, qui vient de sortir son second microsillon au Chant du Monde (LDX 74394), encore plus riche, plus direct s'il se peut que le premier. Nul doute que le public, qui a littéralement assiégé ses récitals parisiens, ne s'arrache ce nouveau disque d'où jaillissent deux titres : **Campesino** et **Duerme negro**, qui sont l'illustration de cette digne et déchirante souffrance du peuple argentin...

Bernard SANNIER-SALABERT.



les revues

Réponses chrétiennes

C'est un dossier riche et sérieux, original à maints égards, que l'abbé Jean Pihan consacre au racisme dans la revue « Réponses chrétiennes aux problèmes d'aujourd'hui » (1).

Fondé sur les travaux et ouvrages de l'U.N.E.S.C.O., les plus récents sondages d'opinion effectués en France, le livre de Pierre Paraf, l'étude de Memmi, Maucorps et Held (2), ce dossier représente, en un volume réduit, une synthèse fort utile sur un vaste sujet, qui relève à la fois de la biologie et de l'histoire, de la psychologie, et de la sociologie.

Mais l'apport le plus intéressant se situe sans doute sous le titre : « Christianisme et racisme », que l'abbé Pihan corrige d'ailleurs aussitôt, en parlant de « judéo-christianisme ». Abordant tour à tour l'Ancien et le Nouveau Testament, puis les textes de l'Eglise (y compris ceux de Pie XII), l'auteur illustre la doctrine fondamentalement antiraciste des deux religions issues de la Bible. **« Que des chrétiens, que des chefs d'Eglise, soulignent-ils, soient tombés dans le péché de racisme malgré l'Evangile et Saint-Paul, tout comme des Juifs étaient tombés dans le péché de xénophobie malgré la loi et les prophètes », c'est indubitable. Cela fait partie de la misère humaine, c'est scandaleux comme tout péché, c'est doublement scandaleux quand cela va chercher une prétendue justification doctrinale. »**

Il faut savoir gré à l'abbé Pihan de la clarté de son exposé, de la franchise naturelle, de l'esprit de responsabilité dont il fait preuve, et qui ajoutent à ce document une précieuse chaleur humaine. Son unique objectif est d'amener ses lecteurs à prendre conscience de l'existence du racisme autour d'eux, en eux, et de la nécessité d'agir. Vice-président du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (CLEPR), il paie lui-même d'exemple, et ce petit ouvrage apparaît comme le prolongement normal de son « engagement ».

Tous les antiracistes, chrétiens ou non, auront profité à la lire.

Albert LEVY

(1) Novembre-décembre 1968. Le numéro en double (98 pages) : 6 francs. 112, rue de Richelieu, Paris-2* (C.C.P. 12.111.79).

(2) Pierre Paraf : « Le racisme dans le monde ». A. Memmi, P.H. Maucorps et J.-F. Held : « Les Français et le racisme ». (Payot éditeur.)



la télévision

Canaris aux dossiers de l'écran

Doit-on être indigné par « Les Dossiers de l'écran » consacrés récemment à l'amiral Canaris ? La réponse à cette question ne peut être péremptoire. Si tous les téléspectateurs ont suivi le débat jusqu'à son terme, alors la soirée, à notre avis, a été positive. Par contre, si une partie d'entre eux — les plus jeunes notamment — s'est bornée à regarder le film, alors le danger est de taille : ceux-ci n'auront eu sous les yeux qu'une grossière falsification visant à dédouaner, au-delà d'un responsable de l'équipe militariste allemande, toute une partie des fausses élites compromises hier avec Hitler et qui cherchent aujourd'hui encore à retrouver bonne conscience. Et qu'en auront-ils retenu ?

Les ex-occupants qu'on a vus et entendus au cours du débat n'avaient apparemment pas appris grand-chose de leur défaite ; certaines attitudes coléreuses de l'ex-«**touriste**» de l'hôtel Majestic ou les propos de son collègue, ami de Franco, auront sans doute fait frémir plus d'un d'entre nous. Mais, à dire vrai, s'ils n'étaient plus guère dangereux, c'est qu'ils ont été magnifiquement neutralisés par Alain Guérin et Jacques Delarue. Ces deux journalistes, très bien documentés, ont aisément brossé le véritable portrait du chef de l'espionnage allemand : un militariste d'accord **très longtemps** sur le fond avec la politique agressive du Führer.

Cette confrontation, habilement arbitrée par Joseph Pasteur, aura été finalement, si on la juge dans son ensemble, une bonne et utile leçon d'histoire contemporaine. On regrettera une fois encore que des débats historiques importants s'ouvrent sur des documents filmés aussi ridicules que nuisibles.

Jean CONTE.

**Un texte
du chanteur
de «Folk Song»
Pete Seeger**

Pete Seeger est un chanteur américain, l'un des plus grands, sinon des plus célèbres. Il s'inscrit dans la tradition vivante du folk song, qui va du chant de cow-boy à la complainte du trimardeur ; une guitare, un banjo, un harmonica, quelques paroles sur les difficultés du travail ou sur les amours mortes, suffisaient pour un concert improvisé autour d'un feu ou sur le plateau d'un wagon de marchandises.

Pete Seeger est le maître de jeunes qui ont fait leur chemin ; Bob Dylan et Joan Baez, surtout, lui doivent beaucoup. Lui est resté toujours plus vagabond qu'artiste ; il n'a pas fui la gloire, mais il ne l'a pas recherchée non plus ; ils se sont quelquefois rencontrés, puis séparés. En France, les chansons de Pete Seeger ont été éditées par Le Chant du Monde. Certaines ont été traduites en français et chantées par Graeme Allwright.

Pete Seeger a effectué une tournée au Moyen-Orient. Il a chanté en Israël et dans les pays arabes. C'était avant la « Guerre des Six Jours ». Il en a ramené ce récit, qui est celui d'un homme fraternel et déchiré.

(Texte traduit par Jean Aron).

JUIFS ET ARABES, MES AMIS



22 mai 1967

Chère famille,

Je reviens d'un séjour d'une semaine au Liban et d'une semaine en Israël. Je m'assieds pour essayer de rassembler mes idées par écrit. Si ma petite fille de douze ans me demandait : « Papa, pourquoi les Arabes et les Juifs se battent-ils ? », ma première réaction serait quelque chose comme :

Il y avait une fois un grand appartement dans un immeuble. La famille Smith en avait été injustement expulsée. Le grand-père Smith mourut : son fils disait sans cesse au petit-fils qu'ils pourraient y revenir un jour. Alors bien sûr, il y a quelques mois, le jeune Smith est revenu dans l'appartement quand les nouveaux locataires ne regardaient pas. Ces nouveaux locataires, la famille Jones, ignoraient totalement l'expulsion qui avait eu lieu à l'époque de leurs grands-parents. Dire qu'ils étaient furieux est au-dessous de la vérité. Et maintenant chacune des familles essaye d'évincer l'autre, menaçant même de mettre le feu à l'immeuble, ce qui inquiète beaucoup de locataires des étages du dessus.

« Bon, dira ma petite fille, je ne parlais pas des familles Smith et Jones, je parlais des Arabes et des Juifs. » D'accord. « Il faut viser à la simplification, mais aussi apprendre à s'en méfier. »

Le dialogue ci-dessous, extrait de « The people, yes » (Le Peuple, oui) de Carl Sandburg, conviendrait peut-être mieux... « Dialogue entendu à minuit dans l'ouest américain » :

- Va-t-en de ma terre.
- Qui a dit que c'est ta terre ?
- Moi.
- D'où la tiens-tu ?
- De mon père.
- D'où la tenait-il ?
- De son père.
- D'où la tenait-il ?
- Il s'est battu pour elle.
- Eh bien, je me battraï pour te la disputer.

Pour me rendre au Liban, il fallait que mon visa pour Israël fût sur une feuille séparée, sinon je n'aurais jamais obtenu mon visa. Cependant je reçus une aimable lettre de l'attaché culturel de l'ambassade libanaise. Des hommes d'affaires de Beyrouth et des musiciens participant au fameux festival de Baalbek me reçurent à l'aéroport et me conduisirent à mon hôtel. Le lendemain soir l'un d'eux m'emmena chez lui.

« Avez-vous déjà mangé des plats arabes, M. Seeger ?

— Mais oui, ma famille les aime beaucoup. On peut acheter du pain arabe dans Atlantic Avenue à Brooklyn. Nous avons apprécié la nourriture arabe pour la première fois, il y a trois ans à Jérusalem lorsque j'y ai donné un concert ».

Il se fit un silence.

— Etait-ce la Jérusalem arabe ou juive ?

J'avais au programme deux semaines de concerts en Israël. On ne parla plus de cela pour le moment. Mais quelques minutes plus tard, sur le chemin du retour, quand l'un de mes compagnons quitta l'auto pour acheter des cigarettes, l'autre se pencha vers moi et me dit :

« M. Seeger, je n'ai pas, moi, de préjugés, mais je crois préférable que, pendant votre séjour au Liban, vous ne mentionniez pas votre voyage en Israël. C'est là un sujet dangereux. »

Sharif le Libanais

En attendant, je fis connaissance de gens remarquables. Parmi eux, des spécialistes de musique et de danses populaires et des étudiants de l'université où j'ai chanté. Cependant le meilleur ami que je me fis fut un jeune docteur que j'appellerai Sharif. Il avait fait ses études aux États-Unis, parlait bien anglais et me servit de guide et d'interprète pendant toute la semaine. Pendant que nous admirions les cimes neigeuses, les pistes de ski, que nous visitions les villages bédouins, les ruines romaines, Sharif et moi parlions de beaucoup de choses : des problèmes mondiaux, de la guerre et de la paix, d'art et de littérature. Nous avons aussi parlé d'Israël. Sharif avait 13 ans quand sa famille s'enfuit de Saint-Jean-d'Acre dans le nord de la Palestine.

« Pete, je ne veux pas que la guerre éclate. Aucun homme sensé ne le veut. Mais, je vous le dis, si justice n'est pas rendue aux réfugiés, je crois qu'il y aura la guerre. Je ne blâme pas l'émigrant juif moyen, mais je crois que c'était un crime de la part des chefs sionistes de prétendre créer un État juif sans éviction de la population arabe. Sincèrement, quant à moi, il y a beaucoup de choses que j'aime chez les Juifs. Ils apportent au Proche-Orient des qualités techniques, des talents qui lui sont utiles. Je peux vous dire cela ici, mais si je le disais dans un camp de réfugiés, je serais fusillé. »

Grâce à Sharif, un fonctionnaire de l'ONU m'a fait visiter un camp de réfugiés. Il est surpeuplé et les problèmes sanitaires laissent à désirer. Une maigre ration de nourriture empêche chacun de mourir de faim, mais les hommes gagnent un peu d'argent au-dehors pour améliorer l'ordinaire grâce à de la viande et des légumes. Les réfugiés sont en surnombre dans les maisons mais leurs femmes tiennent leur foyer propre et en ordre. Dans les rues, les enfants portent des chaussures : ils sont simplement vêtus mais propres.

40 à 60 par classe

J'ai interrogé un garçon aux yeux vifs qui devait avoir 13 ans. Il parlait anglais, l'ayant appris à l'école ainsi que le français et l'arabe. L'employé de l'ONU m'a dit que tous les enfants vont à l'école de l'ONU et qu'il n'y en a pas qui fuient l'école parce qu'ils savent que l'instruction est leur seule chance.

« Quelles autres matières étudies-tu ? ai-je demandé à ce garçon.

- La géométrie, l'algèbre, la géographie.
- Combien êtes-vous en classe ?
- 40, 50 ou 60 élèves par classe.
- Que veux-tu être quand tu seras grand ?
- Ingénieur », me dit-il avec un grand sourire.

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Édité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 128 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 18 F. (CCP Paris 1282-52).

Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

LA GAMINERIE

137, boulevard Saint-Germain



PARIS, ROME, GENÈVE, MONTRÉAL



J'ai demandé à l'employé de l'ONU comment ce garçon pouvait nourrir une telle ambition. Il m'a dit que les meilleurs élèves continuent leurs études dans un lycée, qu'un dixième des diplômés continuent leurs études dans une école professionnelle pour y étudier la plomberie, l'électricité, la réparation des postes de TV, la menuiserie. Quant aux filles, elles suivent des cours pour devenir infirmière, diététicienne, institutrice, etc. Un très petit nombre d'élèves reçoivent des bourses de l'ONU pour entrer à l'université.

En revenant à l'hôtel, je demandai s'il y avait des réfugiés palestiniens ailleurs que dans les quatre pays arabes limitrophes.

« Oh, oui. Quelques-uns sont partis en Amérique, au Canada et ailleurs. » Je dis, moitié plaisantant : « Alors un réfugié palestinien aurait la possibilité de devenir citoyen des Etats-Unis ou du Canada et de revenir en Israël s'il le désirait. »

« Oui, je pourrais le faire », répondit Sharif sans réfléchir. « Ne le faites pas, cela vous fendrait le cœur » lui dit très sérieusement l'homme de l'ONU. Il était lui-même un réfugié de Palestine.

Je leur ai parlé pendant près d'une demi-heure et je leur ai expliqué comment moi, Américain d'éducation protestante, j'étais progressivement arrivé à comprendre ce que cela signifiait d'être juif. Je l'avais appris en partie par leurs chants, en partie en lisant des livres d'histoire et, bien sûr, en grande partie en rencontrant des Juifs américains qui m'apprirent entre autres ce dicton : « Si je ne prends pas parti pour moi, qui le fera ? Si je ne pense qu'à moi, que suis-je ? » Je leur ai parlé de la famille juive à qui j'avais rendu visite quand j'avais 17 ans. Comme je leur déclarais sans fard que dans ce monde hypocrite la seule manière d'être honnête était de vivre en ermite, ils me répliquèrent vivement : « Quel genre de morale est-ce là ? Vous choisissez la pureté mais vous envoyez au diable le reste du monde ? »

« Mais pourquoi faut-il qu'ils se croient le peuple élu ? » demanda un autre qui se trouvait être un chrétien. Environ cinquante pour cent des Libanais sont chrétiens.

« C'est cet Ancien Testament » s'écria un autre avec amertume. « S'il n'y avait pas eu autant d'antisémitisme aux Etats-Unis, il n'est pas un seul réfugié en 1946 qui n'y eût été facilement intégré. Pourquoi fallait-il qu'ils s'entassent dans ce petit coin du monde ? »

Je lui ai répliqué : « Pouvez-vous imaginer ce que peut ressentir un homme qui est peut-être le seul survivant de sa famille alors que tous les autres ont péri dans des chambres à gaz ? Cet homme est désespéré ; il a le sentiment que les Juifs n'ont pas réussi à se trouver un seul pays au monde où ils pussent vivre. Désespéré, il est décidé à créer une nation où il n'y aura plus jamais de discrimination envers les Juifs. »

Assis dans la voiture, nous avons parlé longtemps, avec sérieux et sans paroles inutiles. Vers la fin de la conversation, un des Libanais s'est tourné vers moi et me dit : « Quand vous serez en Israël, leur direz-vous que vous avez été au Liban ? » Je lui ai répondu « Oui ».

De Rome à Tel Aviv

L'avion m'emmena à Rome. Là, j'en pris un autre directement pour Tel-Aviv. Me rappelant les Israéliens d'il y a trois ans, je les retrouvai débordant d'enthousiasme et pleins d'énergie. Cependant, surtout les premiers jours, je ne pus être heureux. Je sentais tout le temps à mes côtés un invisible compagnon : Sharif. Il regardait, silencieux et perplexe, les vieilles rues arabes où maintenant peu d'Arabes habitaient. D'étonnement, il frottait ses yeux qui voyaient des tracteurs et un matériel moderne dans les champs scientifiquement cultivés et irrigués.



« Si je ne prends pas parti pour moi, qui le fera ? Si je ne pense qu'à moi, qui suis-je ? »

J'étais un des sept artistes qui chantèrent dans un immense stade de football de 26 000 places deux soirs de suite. Les auditeurs étaient trop nombreux pour chanter en mesure, mais ils reprirent en chœur **Guantanamo** et continuèrent même après que j'eusse crié : « Nous allons dédier ce chant à tous les exilés, pas seulement à ceux d'il y a deux mille ans, mais aussi à ceux d'il y a vingt ans, comme je l'ai fait la semaine dernière à l'université de Beyrouth. »

Après le concert, un homme me dit en souriant : « Vous êtes très courageux d'avoir dit cela. » Mais il fut le seul à avoir fait cette remarque.

Mon impresario Harold Leventhal et sa femme Nathalie m'avaient rejoint en Israël. C'était leur premier séjour dans ce pays et, quoique n'étant pas eux-mêmes sionistes, en tant que juifs, ils ne pouvaient qu'être émus par les réalisations de cette jeune et petite nation. Quoi qu'il en soit, Harold s'inquiétait, comme n'importe qui, de la façon dont les relations judéo-arabes pourraient s'améliorer. Nous nous sommes rendus à la rédaction d'une petite revue politique de gauche qui venait de publier un grand article de Jean-Paul Sartre après son séjour d'un mois en Egypte et en Israël. Sartre disait carrément en conclusion que jamais les relations ne pourraient s'améliorer si, de part et d'autre, il n'était pas reconnu : Primo, que l'Etat d'Israël a le droit d'exister. Secondo, que les réfugiés Palestiniens doivent être autorisés à rentrer chez eux.

Le rédacteur en chef de cette revue était un homme aimable de notre âge : il était né au Bronx (1) et y avait passé son enfance. Quand il sut que nous aimerions visiter un kibboutz et voir comment il fonctionnait, il nous invita aussitôt à visiter celui où il résidait, à une cinquantaine de kilomètres de Tel-Aviv. Nous y allâmes le lendemain.

Sur une petite hauteur, il y avait un bouquet d'arbres avec quelques bâtiments au milieu desquels se trouvaient des ateliers, le réfectoire et la cuisine. Tout autour, de plus petites habitations et tout au bout, les écoles et les dortoirs des enfants. Nous roulions sur une route sinueuse lorsque nous restâmes bouche bée devant l'œuvre du paysagiste qui était, sans conteste, un artiste : la courbe des sentiers, le vert des pelouses, les arbustes et les arbres, les nombreux parterres de fleurs égayant chaque maisonnette. La propriété d'un milliardaire n'aurait pas paru plus magnifique. De la terrasse, notre regard découvrait trente kilomètres de plaines fertiles de champs, de bouquets d'arbres et dans le lointain les collines de l'antique Judée. C'était d'une beauté déchirante.

Vingt ans après

Je chantai le soir même dans le kibboutz et le lendemain pour les enfants à l'école. Mais le plus intéressant fut une longue conversation avec les membres du kibboutz. Je leur parlai de Sharif et de ceux que j'avais vus au Liban. Mon récit les intéressa beaucoup. Je crois que c'est un des rares kibboutz où l'arabe est enseigné à l'école... J'ai surtout essayé d'insister sur un point : si les Juifs israéliens démocrates et tolérants ne veulent pas reconnaître les injustices dont souffrent les Arabes, comment amorcer un rapprochement en vue d'une réconciliation ?

Les nombreux auditeurs m'écoutaient calmement, gravement, pendant que je leur racontais ce que j'avais appris au Liban. J'avais le sentiment que si j'avais été Arabe, j'aurais fait tout ce que j'aurais pu pour soutenir les courageux Juifs israéliens, honnêtes et impartiaux. Exactement comme si j'avais été Juif israélien, j'aurais fait de mon mieux pour soutenir des hommes comme Sharif chez les Arabes.

Le lendemain, j'eus l'occasion de voir un autre aspect

(1) Le Bronx est un faubourg de New York.

d'Israël, mais sous un jour moins heureux. Un jeune Arabe, Achmed, et un de ses amis, un homme d'affaires juif qui utilisait ses heures de liberté à défendre l'égalité des droits pour les Arabes israéliens, m'emmenèrent faire un tour en auto. Les 140 000 Arabes qui n'avaient pas fui en 1948 sont maintenant presque 300 000. Les Juifs israéliens ont souvent des craintes, et ne leur permettent pas de faire partie de l'armée. Les Arabes en sont souvent réduits au travail noir, par exemple dans le bâtiment, ou un autre travail de manœuvre. Ils ont le droit de voter mais pas celui d'avoir leur propre parti politique, s'il n'est pas approuvé par le gouvernement.

40 000 Arabes

Le nouveau grand hôtel Hilton, à Tel-Aviv, m'a raconté Achmed, a été construit juste sur l'emplacement du plus grand cimetière musulman. Achmed avait été engagé pour conduire un bulldozer, mais il protesta le jour où il déterra des crânes et des ossements. Comme on n'y prêta pas attention, il quitta son travail.

Environ 40 000 Arabes travaillent à Tel-Aviv, mais la plupart prennent un car pour rentrer dans leur village, car il leur est trop difficile de trouver à se loger en ville. Certains habitent des cabanes très sales comme on en voit dans les bidonvilles. La plus grave accusation contre Israël est celle-ci : des centaines d'Arabes, peut-être plus, ont bel et bien changé leur nom à consonance arabe pour un nom à consonance juive, pour échapper à toute discrimination raciale.

Dans certains cas, il y a eu progrès. Ces dernières années, le contrôle absolu des Arabes par les militaires s'est relâché. Je crois qu'il ne sont plus astreints à avoir un laissez-passer quand ils se déplacent. Quoi qu'il en soit, nous sommes partis pour un petit village arabe d'une région appelée « le triangle », près de la frontière jordanienne. Au flanc d'une colline se dressait un groupe de bâtisses carrées, en pierre. Pas un arbre. Les routes n'étaient pas pavées et, dans ce village-là en tout cas, il n'y avait pas d'électricité. Les enfants portaient des seaux d'eau sur la tête parce que la pompe était cassée. Les vêtements des femmes et des enfants étaient des couleurs les plus vives que j'aie jamais vues, sauf en Afrique ; ceux des hommes d'un ton discret : marron, gris ou noir. Les robes des femmes étaient longues suivant la tradition ; les hommes avaient des costumes européens mais ils portaient sur la tête un turban blanc avec un bandeau noir.

Toujours en auto, nous allâmes dans un autre village où se dressait un grand château d'eau, que la municipalité venait de construire m'a-t-on dit. Là, j'ai pu longuement parler avec un homme aux yeux rieurs et brillants : il était considéré par le gouvernement israélien comme un dangereux nationaliste arabe. C'était un instituteur. Actuellement en résidence surveillée, seulement autorisé à tenir une petite boutique, pour survivre. « Vous voyez, il n'y a pas que des réfugiés en dehors d'Israël, il y a aussi des Arabes réfugiés en Israël. On nous enlève encore nos terres. Des villages entiers ont été évacués. Les Arabes doivent habiter dans d'autres villages et aller en ville pour essayer de trouver du travail. Je n'ai pas le droit de protester parce que mon organisation « Al Ard » (la Terre) est interdite par la loi. Je n'ai pas le droit de diriger un journal, mais pendant treize semaines nous avons tourné la loi en changeant chaque semaine le nom du journal et celui du rédacteur en chef. »

Citoyen désavantagé

J'ai remarqué que dans le salon de mon interlocuteur, l'ornement principal n'était pas une carte d'Israël mais un globe terrestre.



J'ai fait remarquer à cet instituteur qu'aux Etats-Unis et dans d'autres pays industrialisés, existait aussi l'exode rural, mais il ne lui paraissait pas que la situation fût comparable.

« Si nous pouvions recevoir des prêts, comme les Juifs, si nous pouvions organiser des coopératives, nous aussi nous pourrions employer des méthodes modernes et cultiver la terre scientifiquement. Or il n'existe que cinq écoles supérieures pour les Arabes. Il n'y a pas de nombreux clausus pour les étudiants arabes à l'université mais il n'y en a que quinze qui y suivent des cours. On ne donne pas d'instruction technique aux Arabes, sauf dans l'industrie du bâtiment. Pourquoi le gouvernement d'Israël ne peut-il aider les Arabes comme il aide les peuples d'Afrique et d'autres continents ? »

Certains enfants arabes ont des cheveux blond clair. « D'où cela vient-il ? » ai-je demandé. « Des Croisés » fut la brève réponse d'Achmed.

Je demandai ce qui arriverait si la population arabe en Israël continuait à augmenter aussi vite.

« Cette question les tourmente. Le chef de la police dit qu'on peut prendre des mesures à ce sujet mais qu'il vaut mieux ne pas en discuter maintenant. »

« Dans l'allée de la mort »

Avant de quitter Israël, Harold, Nathalie et moi avons passé une soirée émouvante et même passionnante. A Tel-Aviv, des intellectuels ont fondé une association d'Arabes et de Juifs appelée le Mouvement Israélien pour la Coopération Judéo-Arabe. J'acceptai de paraître à leur réunion. Des convocations furent expédiées 24 heures à l'avance à tous les membres et à leurs amis. Plus d'un millier de personnes y répondirent et vinrent dans la salle de danse du Hilton. Ceci au moment où chaque jour les manchettes des journaux annonçaient la menace grandissante de guerre avec l'Egypte et les attaques réitérées à la frontière de Syrie. Je chantai pendant une demi-heure environ, puis je parlai pendant une vingtaine de minutes des gens que j'avais rencontrés au Liban.

Tout ce que je disais en anglais était traduit deux fois. D'abord en hébreu, ensuite en arabe.

Je leur conseillai à tous d'apprendre des histoires drôles de l'autre communauté, je leur racontai celle-ci. Un jeune Juif lit le journal. « Maman, écoute-ça. Un savant japonais a trouvé comment fabriquer un engrais avec du poisson. Qu'en penses-tu ? — Je ne sais pas, répond sérieusement la mère. Est-ce que ce sera utile aux Juifs ? ». Il y eut des rires des deux côtés.

Avant de chanter *Walking down Death Row* (En marchant dans l'allée de la mort), j'ai dit qu'on avait trop parlé des crimes et des coupables. Si j'y réfléchis, j'ai été aussi criminel que n'importe qui dans le monde. Mes ancêtres ont débarqué sur les côtes de l'Amérique du Nord et, avec leurs proclamations et leurs canons, ils en ont chassé avec cruauté ceux qui y vivaient avant eux. D'autre part, ma patrie a été fondée avec la sueur de millions d'esclaves noirs. Le problème pour moi maintenant n'est pas d'essayer de voir comment expier les crimes anciens, mais simplement de reconnaître que c'était des crimes et de faire en sorte que ces choses-là ne se reproduisent jamais. Veiller, par exemple, à ce que la pleine citoyenneté soit accordée aux Américains de souche indienne, noire ou mexicaine ainsi qu'aux autres citoyens des minorités.

Je leur parlai de ce garçon de 13 ans aux yeux vifs, à Beyrouth et je leur dis que je pensais que les écoles professionnelles étaient un des meilleurs moyens de résoudre les problèmes actuels. Je leur annonçai que je verserais le total de mes cachets en Israël au fonds de l'ONU qui sollicite nations, organisations et individus pour ces écoles. Une bonne moitié du public applaudit cha-



« Je ne puis m'empêcher de penser que nous sommes tous liés par un destin commun »

leureusement. Pourtant un jeune homme me dit, sans sourire : « Pourquoi ne donnez-vous pas cet argent à un jeune Juif ayant besoin de suivre des cours pour devenir ingénieur ? » Je lui ai répondu : « J'aimerais donner l'argent aux deux ! » Alors un homme vigoureux se dressa dans les derniers rangs et dit au jeune homme : « Pourquoi ne donnez-vous pas vous-même l'argent au jeune Juif ? » Les gens applaudirent et rirent.

Des Arabes et des Juifs montèrent sur l'estrade pour prendre la parole. Avec chaleur, sérieux et franchise. Un homme tout à fait étonnant, membre du Parlement, dit : « Je suis heureux que Pete Seeger nous ait chanté une chanson sur le Vietnam, parce qu'une réunion comme celle-ci ne devrait pas avoir lieu si nous ne parlions pas de l'horrible guerre du Vietnam. Quand les nazis tuaient les Juifs, nous nous demandions pourquoi le reste du monde restait silencieux. Aujourd'hui, c'est à nous de nous demander pourquoi nous ne disons rien quand les fours crématoires sont devenus maintenant une pluie de feu qui se déverse sur une population sans défense. »

Les grains de sable

Cet homme était un des Juifs qui se mirent en travers des blindés de l'armée pour protester contre les mauvais traitements infligés aux Arabes.

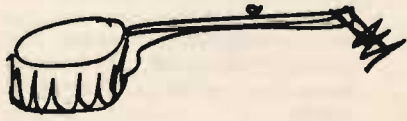
On organisa une collecte. Je commençai à jouer avec un « chalil » (2) la chanson en yiddish de Hirsch Glick, le partisan de Pologne, mais mes nerfs craquèrent : je me suis mis à pleurer en pensant au tragique de tout cela. Ilka Raveh vint alors sur l'estrade avec son propre « chalil » et joua si merveilleusement qu'il m'aïda à retrouver mon calme. Sa présence à mes côtés me permit de jouer le morceau comme il faut.

J'ai joué de ce petit « chalil » israélien dans 25 pays et toujours avec ces mots. « J'ai appris à en jouer d'un Juif israélien qui lui-même l'a appris d'un Arabe. J'espère qu'ils s'entendront à nouveau un de ces jours. »

La réunion prit fin sur divers chants de nations diverses. *Wimoveh*, d'Afrique du Sud, *Guantanamera*, dédié aux exilés d'il y a 2 000 ans et à ceux d'il y a 19 ans. Et, à la fin *We shall overcome* (Nous vaincrons...). Arabes et Juifs debout, main dans la main, sur l'estrade.

Quelques heures plus tard, je regagnai les USA en avion. J'avais énormément appris en deux semaines. Deux semaines d'enseignement intensif. Beaucoup plus que ce que j'ai pu écrire dans ces quelques pages. Je les envoie maintenant à quelques proches parents et amis, aussi bien au Liban qu'en Israël, pour leur demander s'ils croient que j'ai rapporté les faits d'une façon pas trop inexacte. J'aurais voulu leur parler de beaucoup d'autres choses pendant mon séjour là-bas, de même qu'ici je n'ai pas eu le temps d'en dire beaucoup plus. Je ne puis m'empêcher de penser que nous sommes tous liés par un destin commun. Ou le monde deviendra pacifique ou le monde se détruira lui-même.

Pete Seeger



(2) Petite flûte.

LA VIE DU M.R.A.P.

FÉVRIER 1969



Une vue de l'assistance pendant l'entracte. A droite : Silvia Monfort et Bernard Rousselet dans les rôles d'Ethel et de Julius Rosenberg.

A LA GLOIRE DES ROSENBERG

Le 17 janvier, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, une foule chaleureuse revivait le drame d'Ethel et Julius Rosenberg, victimes du maccarthysme et exécutés pour un crime qu'ils n'avaient pas commis. Le M.R.A.P. organisait ce jour-là une soirée de gala à l'occasion de la « première » de la pièce d'Alain Decaux « Les Rosenberg ne doivent pas mourir ». Dans une mise en scène de Jean-Marie Serreau, Silvia Monfort et Bernard Rousselet servaient magnifiquement les personnages héroïques qu'ils incarnaient.

Parmi les personnalités présentes à la soirée du 17 janvier, on notait notamment : MM. Miguel Angel Asturias, prix Nobel de littérature ; Robert Ballanger, député ; Drubay, représentant le S.N.E.S. Jeantet, représentant le président Billères ; Claude Loursais, cinéaste ; le professeur Mandouze ; l'actrice Christiane Minazzoli ; Pierre Paraf, président du M.R.A.P. ; MM. Pons, président de l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs ; Vladimir Pozner, écrivain ; le révérend-père Riquet ; Michel Rouge, délégué national de Pax Christi ; Mme Thôme-Patenôtre, député ; Vercors.

LES « 4 A 7 » DU SAMEDI

Les « 4 à 7 » du samedi après-midi, organisés au siège du M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis (métro : Etienne-Marcel), se déroulent chaque semaine avec succès.

Des débats passionnants (et parfois passionnés) ont eu lieu successivement, en janvier, avec Pierre Dac et Paul Préboist, Albert Memmi, Roger Ikor.

En février, après le débat consacré à l'affaire Rosenberg (1^{er} février) avec Alain Decaux, Silvia Monfort et Vladimir Pozner, trois séances seront consacrées aux problèmes du **Moyen-Orient**. 8 février : le pétrole, le sable et les hommes ; 15 février : les Palestiniens ; 22 février : Israël et les Israéliens. Puis, le 1^{er} mars, nous recevrons François Chalais, qui parlera sur le thème : « Harlem. Racisme blanc, racisme noir ».

Ce mois-ci

Samedi 1^{er}. Débat avec des travailleurs immigrés au Centre d'Etudes Populaire de Saint-Gaudens avec projection de « L'Afrique des banlieues ».

Lundi 3 et mardi 4 février. Projection de « Mein Kampf » au lycée d'Enghien.

Samedi 8 février. Débat « Israël, les Arabes et nous », à la Maison des Jeunes de Château-Thierry, avec MM. Roger Louis et Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P.

Jeudi 13 février. Débat sur l'Allemagne d'aujourd'hui et la prescription des crimes nazis, après un exposé de M. Jacques Delarue, organisé par les Eclaireurs Israélites de France, 27, avenue de Ségur, Paris.

Des conférences sur le racisme sont prévues, courant février, au lycée Jules-Ferry, de même à l'Institut Universitaire de Technologie d'Angers et à la M.J.C. d'Homécourt (M.-et-M.).

UN WEEK-END A L'HAY-LES-ROSES

Les comités locaux du M.R.A.P. et du Mouvement de la Paix, avec le soutien des Associations d'anciens combattants (U.F.A.C.) et du Club UNESCO, organisent à La Hay-les-Roses (Val-de-Marne), un week-end au cours duquel seront traités les sujets suivants :

Samedi 8 février à 17 heures, mairie de La Hay-les-Roses (salle des mariages) : **Le Biafra**, débat dirigé par M^e Fred Hermantin, membre du secrétariat national du M.R.A.P., avec la participation d'un représentant de l'ambassade du Nigéria et d'un médecin, retour du Biafra.

Dimanche 9 février :

A 10 heures, à la mairie (salle des mariages), **La renaissance du nazisme**, exposé suivi de débat, par Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

A 14 heures, au Foyer de la jeunesse (rue des Jardins) : **Le Viêt-nam** (avec la participation du Comité pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien ; projection du film « Le 17^e Parallèle », débat.

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
ou
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Distribution : Sangène - Mercel : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

CECI S'EST PASSÉ EN JANVIER

Le 14. — Projection à la M.J.C. de Malakoff de « L'Afrique des banlieues », de J. Schmidt, et débat avec Sally N'Dongo, président de l'U.G.T.S.F., membre du secrétariat national du M.R.A.P.

Le 17. — Vente-signature au comité d'entreprise de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, avec Alain Decaux et Silvia Monfort, sur « l'affaire Rosenberg » Exposition de photos et documents prêtés par le M.R.A.P.

Le 24. — Débat, au C.E.S. de Marly-le-Roi, sur le racisme en France, avec Mlle Jacqueline Marchand, membre du Conseil national du M.R.A.P. Projection de photos.

Les 25 et 26. — Week-end de travail et de recherche sur le racisme en France et dans le monde organisé par le service « Jeunes » du Secours catholique de Coutances. Projection des films « Les Autres » et « Pleure, ô pays bien-aimé ».

Le 26. — Réunion à Saint-Leu : projection de l'**Afrique des banlieues** et de **Derrière la fenêtre**, de Jean Schmidt. Débat avec Alain Gausse.

Les 27 et 28. — Stage au Centre de formation de travailleuses familiales « La Source », à Orléans, avec causeries sur les travailleuses familiales auprès des familles espagnoles.

Le 30. — Débat sur « la situation au Moyen-Orient » au lycée Sophie-Germain, avec la participation d'Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P.

Vannes

Le Comité du Morbihan, animé par des élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs, a dressé son plan d'action pour 1969. Des contacts ont déjà été pris avec des personnalités de la région, avec les syndicats, et différents établissements scolaires.

Lille

Un Comité d'Etudiants vient d'être créé à Lille. Une permanence s'organise : 48, rue Gustave-Delory. Il dispose d'un tableau d'affichage à la Faculté des Lettres.

Le Comité Etudiant et le Comité local de Lille ont organisé ensemble une vente de « **Droit et Liberté** » aux portes d'un restaurant universitaire. Vente fructueuse qui a permis en outre aux militants du M.R.A.P. de prendre contact avec l'U.G.E. (Union des Grandes Ecoles) qui leur demande leur aide pour l'organisation d'un débat sur l'Afrique du Sud.

Nantes

Le Comité de Patronage du M.R.A.P. dans la Loire-Atlantique s'agrandit. Mlle Demats, professeur de lettres à la Faculté et M. Holtz, professeur de latin à la Faculté des Lettres, viennent de lui apporter leur adhésion.

LE CARNET DE D.L

Nos deuils

Nous avons appris avec émotion le décès de notre ami **M. LOCHER**, qui fut pendant de longues années président du comité du M.R.A.P. de Livry-Gargan. Que sa famille trouve ici l'expression de notre pro-

fonde sympathie. Le souvenir de ce dévoué militant demeurera cher à tous ses compagnons.

On nous signale le décès de **Mme veuve Maurice COHEN**, née Nathalie Gorsd. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

La gérante : S. Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureaux

Deux communiqués :

POUR LA PAIX AU MOYEN-ORIENT, CONTRE LES EXCITATIONS RACISTES

Au Moyen-Orient, la tension atteint à nouveau un point critique entre Israël et les pays arabes. Depuis la guerre des Six-Jours, et les événements que l'ont provoquée, l'occupation, les attentats, les représailles donnent lieu au dramatique enchaînement de violences, de souffrances et de lourds périls pour les peuples en présence.

Avant qu'il ne soit encore une fois trop tard, une solution pacifique s'impose comme s'impose cette évidence : ni la force, ni les armes n'ont pu empêcher l'existence d'Israël : ni la force, ni les armes ne peuvent suffire à assurer la sécurité à Israël.

Une solution politique et négociée reste la seule alternative à une guerre interminable, meurtrière, à l'issue incertaine et qui compromet, avec la sécurité des populations, les possibilités de développement, de progrès et de prospérité.

Le M.R.A.P. en appelle donc à tous les véritables amis de la paix pour demander que les pays du Moyen-Orient et les puissances mondiales agissent conjointement pour mettre fin au conflit dont la solution durable suppose inévitablement l'application, dans les formes à préciser, des recommandations contenues dans la résolution unanime que le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adoptée le 22 novembre 1967.

Dans le cadre d'un tel règlement seraient en particulier assurés et garantis :

- le droit à l'existence d'Israël, la reconnaissance mutuelle de frontières sûres et intangibles entre Israël et ses voisins ;
- les droits de la communauté nationale arabe palestinienne, un juste règlement du sort des réfugiés ;
- la cessation simultanée, dans les deux camps, de la course aux armements, sans qu'aucune mesure unilatérale vienne porter atteinte à la sécurité des pays en cause.

Ainsi naîtraient les possibilités d'un voisinage pacifique, d'une coopé-

ration future et d'une entente bénéfique à tous dans ces pays où, à coup sûr, existent des forces de progrès et de paix.

Le M.R.A.P. qui unit des hommes et des femmes de toutes origines et de toutes tendances met en garde l'opinion contre les excitations de toutes sortes qui, au Moyen-Orient comme ailleurs, et notamment en France, ne tendent, à la faveur du drame se jouant là-bas, qu'à attiser la haine raciste qu'elle soit anti-juive ou anti-arabe.

Le devoir des antiracistes est d'œuvrer pour que l'opinion publique pèse de toutes ses forces en faveur de la paix, de la compréhension mutuelle.

Paris, le 14 janvier 1969.

APRÈS LES PENDAISONS D'IRAK

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) exprime son émotion profonde après l'exécution qui vient d'avoir lieu de 14 Irakiens, parmi lesquels 9 juifs, 4 musulmans et 1 chrétien, accusés d'espionnage au profit d'Israël.

En l'absence d'informations complètes sur les accusations portées contre ces hommes, il apparaît néanmoins que la décision sanglante prise par le gouvernement de Bagdad, conséquence de la tension qui ne cesse de monter au Moyen-Orient, ne peut qu'aggraver encore la situation et rendre plus difficile la recherche de la paix.

De telles méthodes tendent aussi, à l'évidence, à susciter une diversion alors que la dictature qui sévit en Irak se trouve dans l'impossibilité de résoudre les problèmes intérieurs et notamment le problème national kurde.

Le M.R.A.P. demande aux autorités irakiennes d'épargner les autres personnes qui sont menacées d'un semblable sort.

Plus que jamais il apparaît urgent que les pays du Moyen-Orient et les puissances mondiales s'engagent résolument vers une solution pacifique globale des problèmes posés dans cette région, en assurant le respect des droits légitimes et de la dignité de tous les peuples intéressés.

Paris, le 27 janvier 1969.

mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « **Droit et Liberté** » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris



RELIEZ VOTRE COLLECTION

«Droit et Liberté» vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur vert sombre, pour les numéros de l'année.
Prix : 10 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 1,50 F (numéros de 1967) ou de 2,00 F (numéros de 1968).

Si vous n'avez pas conservé les numéros anciens, vous pouvez commander les 11 numéros de 1967 dans leur reliure pour le prix de 25 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

**VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION,
SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE
UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE**

-BULLETIN-

M.....	Adresse	
commande la reliure «Droit et Liberté»		12 F (1)
abonne pour un an (abonnement ordinaire)		20 F (1)
(abonnement de soutien)		40 F (1)

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1),
la somme de

«Droit et Liberté» : 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e, C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

vager nastat

Real

Boutique-Couture : 65/67, Faubourg Saint-Honoré - Paris-8^e